



# La Ligue médico-sociale

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024



# La Ligue médico-sociale

Rapport d'activité 2024





# Sommaire

---

<b>LE MOT DE LA PRÉSIDENTE</b>	<b>06</b>	<b>PÔLE PROMOTION DE LA SANTÉ</b>	<b>27</b>
		1. Service Diététique en milieu scolaire <i>Accompagner les élèves vers de meilleures habitudes alimentaires</i>	29
<b>RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	<b>10</b>	2. Education à la Santé en milieu scolaire <i>Éduquer pour mieux vivre : sensibilisation à la santé dès l'école</i>	30
1. Conventions	11	3. Service Promotion de la Santé de l'Enfant (0 à 4 ans) <i>Accompagner les jeunes parents et les tout-petits</i>	31
2. Dossiers traités	11	4. Séances info-santé <i>Ateliers pratiques : bien nourrir son enfant dès la naissance</i>	32
3. Infrastructures, équipements et informatique	14		
4. Personnel	14		
5. Formation	15		
6. Activités/Presse	15		
7 Banque Alimentaire	15		
<b>RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE</b>	<b>16</b>		
<b>PÔLE MÉDICO-SOCIAL</b>	<b>18</b>	<b>PÔLE SOCIAL</b>	<b>33</b>
1. Consultations pour maladies respiratoires et lutte contre la tuberculose <i>Une mission essentielle de santé publique</i>	19	1. Service d'Accompagnement Social <i>Une aide sociale durable et ciblée</i>	35
2. Médecine Scolaire <i>Prévenir, accompagner et veiller au bien-être des élèves</i>	22	2. L'intervention sociale en milieu scolaire <i>Favoriser la réussite et l'épanouissement de chaque élève</i>	37
3. Consultations pour nourrissons et jeunes enfants <i>Un accompagnement dès les premiers jours</i>	25	3. Service pour Mineurs et Majeurs protégés	39
4. Ecole de l'asthme	25		
5. Consultations pour fumeurs	26	<b>PÔLE CONSEILS</b>	<b>41</b>
6. Spirométrie de dépistage	26	1. Service de Conseil et d'Information en matière de Surendettement <i>Un service essentiel pour prévenir et gérer le surendettement</i>	43
		2. INFO-SOCIAL - Service d'information téléphonique	44
		<b>DANS LA PRESSE</b>	<b>45</b>



## Le mot de la **présidente**

---

La prévention au niveau médical et social est un des éléments essentiels des activités de la Ligue médico-sociale depuis sa création. C'est le fil conducteur à travers toutes ses activités, tant au niveau des services médico-sociaux (médecine scolaire, promotion de la santé de l'enfant, éducation et promotion de la santé, consultations diététiques, consultations d'aide aux sevrage tabagique), qu'au niveau des services sociaux (accompagnement social, service de conseil en matière de surendettement, service pour mineurs et majeurs protégés).

L'année 2024, à l'instar des années précédentes, a été une année d'activité intense mettant à contribution toutes les énergies et le savoir-faire de nos collaborateurs pour agir au mieux avec les ressources disponibles. Dans tous les secteurs la charge de travail est en progression, même si cette augmentation, à la seule vue du nombre de dossiers traités n'est pas directement visible. En effet, les situations auxquelles sont confrontés nos collaborateurs et qui sont le reflet des problèmes de notre société actuelle, deviennent de plus en plus complexes et nécessitent un investissement plus important en temps et en engagement et ne vont pas toujours de pair avec un renforcement adéquat en personnel. Or un tel renforcement nous permettrait d'intensifier et de développer certains aspects de nos activités, notamment le volet promotion de la santé.

Dans cette optique, et à la suite d'une entrevue avec la ministre de la Santé et de la Sécurité sociale, et comme contribution préparatoire à l'établissement d'un plan national promotion de la Santé, le conseil d'administration de la Ligue a chargé un groupe de travail pour préciser l'approche de la Ligue, et formuler des propositions en vue de pouvoir être un partenaire compétent et efficace

pour la promotion et la santé globale de tous les enfants et adolescents au Luxembourg. Le rapport en question devrait pouvoir être soumis au ministre au cours du premier semestre 2025.

Je tiens à remercier tous nos collaborateurs qui mettent en œuvre les projets de la Ligue sur le terrain et en assurent la qualité, pour le travail accompli cette année et de leur engagement dans l'intérêt de la santé et de l'intégration sociale des personnes vivant sur notre territoire.

Mes remerciements s'adressent également aux membres du conseil d'administration et du conseil de surveillance et à nos donateurs privés et publics dont les contributions nous permettent d'intervenir dans maintes situations de détresse et de mettre en route de nouveaux projets dans l'intérêt de notre population.

Enfin au nom du Conseil d'administration de la Ligue, je remercie les autorités gouvernementales pour leur soutien moral et financier, sur lequel je l'espère, la Ligue pourra compter également à l'avenir.

Luxembourg, le 25 avril 2025

**Marguerite SCHOLTES-LENNERS**

Présidente de la Ligue médico-sociale



## La Ligue médico-sociale

---

La Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociales a été fondée en 1908, à l'origine sous l'appellation « Ligue luxembourgeoise contre la tuberculose ».

Le 19 mars 1910, la Ligue a été reconnue d'utilité publique et a obtenu la personnalité civile.

La loi modificative du 25 avril 1983 a apporté à la fois un changement de dénomination et une adaptation de ses attributions.

Conformément à l'article 1<sup>er</sup> de cette loi,

«La Ligue a pour but de contribuer à la promotion de la médecine préventive et sociale et de l'action sociale sous toutes ses formes.

Elle prend toutes initiatives propres à réaliser son objet».

Ses moyens d'action consistent notamment à :

- Créer, exploiter et gérer des centres médico-sociaux et à organiser des services sociaux polyvalents ;
- Prendre des mesures appropriées dans l'intérêt de la prévention, du dépistage et de la surveillance des maladies invalidantes chroniques et plus particulièrement des maladies respiratoires et de la tuberculose sous toutes ses formes ;
- Participer aux programmes de médecine préventive, d'éducation et d'information sanitaires et d'action sociale de l'Etat, des communes ou d'organismes privés.

# Déclaration de principe

---

La Ligue respecte et fait respecter les principes de la dignité et de la valeur de la personne humaine, de la non-discrimination et de l'égalité des droits, notamment en ce qui concerne le sexe, la race, les ressources physiques, psychiques et mentales, l'origine nationale ou ethnique, la langue, la situation familiale, l'appartenance sociale, la situation de fortune, les convictions philosophiques, politiques et religieuses.

# Conseil d'administration

---

## Le conseil d'administration

Composition du Conseil suite à l'Assemblée Générale du 19 avril 2024.

<b>Présidente</b>	Mme Marguerite SCHOLTES-LENNERS, Strassen
<b>Vice-Président</b>	Dr Romain NATI, Luxembourg
<b>Vice-Présidente</b>	Dr Nicole MAJERY, Luxembourg
<b>Trésorier Général</b>	M. Daniel BECKER, Dommeldange
<b>Secrétaire Général</b>	M. Jean RODESCH, Luxembourg
<b>Membres</b>	Dr Robert MULLER, Esch-sur-Alzette
	Dr Yolande WAGENER, Luxembourg
	Me Paul BETTINGEN, Senningerberg
	Dr Lucien NICOLAY, Bertrange
	Dr Juliana D'ALIMONTE, Luxembourg
	Me Jean-Paul NOESEN, Senningerberg
	M. Mars DI BARTOLOMEO, Luxembourg
<b>Délégations</b>	Dr Arno BACHE, délégué de la Ministre de la Santé
	Dr Robert MULLER, délégué des médecins

La fonction de Secrétaire - Trésorier est confiée à M. Jean Rodesch.

<b>Président d'honneur</b>	Dr Jean GOEDERT, Luxembourg (†)
<b>Membre d'honneur</b>	M. André THILL, Luxembourg (†)

L'Assemblée Générale Constituante de la Ligue a eu lieu le 5 avril 1908.

## Le conseil de surveillance

M. Stéphane PESCH	Economiste, Luxembourg
M. Gilbert HATZ	Economiste, Luxembourg
M. André PIPPIG	Consultant, Luxembourg

## Le siège social

21-23, rue Henri VII, L-1725 Luxembourg

Téléphone : +352 22 00 99-1

Fax: +352 47 50 97

Web: [www.ligue.lu](http://www.ligue.lu)

Email: [ligue@ligue.lu](mailto:ligue@ligue.lu)



# Rapport du conseil d'administration

L'assemblée générale 2024 de la Ligue Médico-Sociale s'est tenue le 19 avril 2024 au Centre Culturel Tramsschapp à Luxembourg (Limpertsberg).

Au cours de l'année 2024, le Conseil d'administration de la Ligue Médico-Sociale s'est réuni aux dates suivantes : 7 février, 20 mars, 5 juin, 10 juillet, 25 septembre, 12 novembre et 10 décembre. Pour les besoins de la gestion quotidienne, des réunions restreintes ont été organisées.

Le 7 mai 2024, une délégation du Conseil d'administration a été reçue par Madame la Ministre Martine DEPREZ.

Afin de se conformer aux nouvelles dispositions de la loi du 7 août 2023 relative aux associations sans but lucratif et aux fondations, la Ligue a engagé une refonte de ses statuts.

# 1. Conventions

---

Le Conseil d'Administration a validé pour l'exercice 2024 les conventions suivantes :

## Ministère de la Santé

- Convention pour le Service médico-social (SMS)

## Ministère de la Famille

- Convention unique couvrant le Service d'Accompagnement Social (SAS), le Service d'Information et de Conseil en matière de Surendettement (SICS) et le Service pour Mineurs et Majeurs Protégés (MiMaPro)

## Conventions particulières

- Convention avec la Ville de Luxembourg pour la médecine scolaire
- Convention avec l'école Montessori de Strassen en matière de médecine scolaire
- Convention 2024 avec le Ministère des Sports pour les services médico-sportifs hébergés dans les CMS avec ajustement budgétaire pour couvrir l'augmentation des coûts énergétiques et des tarifs horaires

# 2. Dossiers traités

---

## Maladies respiratoires – lutte contre la tuberculose

### Rapport sur les échanges techniques avec la Cellule DPI-Santé et l'Inspection sanitaire sur les récents changements en matière de lutte contre la tuberculose

Année	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Consultations	16.367	18.407	18.126	22.556	<b>25.860</b>	12.733	<b>13.117</b>
RXP	8.576	8.842	6.090	7.501	6.050	3.606	3.755
IDR	5.693	6.423	5.007	6.305	<b>5.167</b>	<b>2.228</b>	<b>1.819</b>
QFT	2.916	3.341	2.106	2.561	9.587	4.671	<b>5.562</b>
TB latente	882	756	718	887	<b>1.153</b>	<b>640</b>	<b>1.181</b>
Cas TB résidents	44	51	38	36	<b>43</b>	<b>43</b>	<b>48</b>

L'augmentation des cas de tuberculose latente et active est constatée. Suite à la réunion tenue avec la Direction de la Santé (DiSa) le 13 juillet 2023, plusieurs rencontres entre la Ligue, la Cellule Santé DPI (devenue Service Santé Réfugiés) et l'Inspection sanitaire (InSa) ont permis d'améliorer la coopération et de réconcilier les données relatives à la tuberculose au niveau national. Un objectif consiste à rendre le passage dans un Centre médico-social obligatoire pour tous les demandeurs de titre de séjour. Il serait également pertinent de centraliser

l'ensemble des résultats et du suivi des patients atteints de tuberculose au sein de la Ligue, en sa qualité de centre national de référence.

Au vu de ces éléments, le Conseil d'administration prévoit d'initier une concertation avec le Ministère de l'Immigration et le Ministère des Affaires étrangères, en particulier avec l'Office national de l'Accueil, afin de clarifier les différentes situations liées à la lutte contre la tuberculose (demandeurs de titre de séjour, membres de famille, ressortissants de pays tiers européens). Une nouvelle rencontre avec la Direction de la Santé est également envisagée.

### **Projet « Contrôle médical dans un CMS de tous les élèves nouveaux-arrivants avant leur scolarisation »**

La Ligue, la Cellule « Accueil et Intégration » du MENJE et la Direction de la santé ont abordé la question des risques sanitaires posés par les élèves nouveaux-arrivants (0-18 ans), provenant de pays tiers ou européens, qui ne sont pas soumis à un contrôle médical à leur arrivée, bien qu'obligés par la loi à fréquenter l'école au Luxembourg.

Par mesure de précaution, un contrôle médical d'entrée devrait être systématisé pour tous les élèves nouveaux-arrivants avant leur intégration scolaire.

- Les enfants et adolescents issus de pays tiers, même de nationalité luxembourgeoise ou européenne, ne sont actuellement pas soumis à un tel contrôle, y compris au dépistage de la tuberculose. Certains pays européens à risque peuvent aussi être source de maladies infectieuses transmissibles.
- Le MENJE estime donc nécessaire l'instauration d'un contrôle médical préalable à l'accès à l'école pour tous les nouveaux-arrivants, sous la forme d'un certificat de bonne santé délivré par un médecin. Cette mesure rassurerait le personnel enseignant. Plusieurs centaines de jeunes, en provenance de l'étranger ou sans régularisation, seraient concernés.
- Les contrôles pourraient se faire dans un CMS de la Ligue, sur terrain neutre. Ce dispositif serait distinct de la surveillance médico-socio-scolaire des primo-arrivants prévue par la loi sur la médecine scolaire. Pour l'année scolaire 2023/2024, environ 2000 élèves nouveaux-arrivants ont été recensés. Le Conseil d'administration soutient cette initiative et se tient à disposition de la DISA pour sa mise en place.

### **Consultations pour fumeurs**

Depuis début 2024 les consultations pour fumeurs ont été reprises par le Dr Camille Dumont, médecin généraliste spécialisée en tabacologie. Les consultations pour fumeurs sont proposées dans les CMS Luxembourg, Esch/Alzette, Ettelbruck et Dudelange.

### **GT MS3 - Lutte anti-tabac - Groupe Jeunes**

La Ligue est représentée au sein du groupe de travail national « Lutte anti-tabac - Groupe Jeunes » par le Dr Camille Dumont et Mme Monique Rodesch. Ce groupe vise à harmoniser les actions des différents intervenants en matière de prévention du tabagisme auprès des jeunes.

### **Groupe de Travail HSPA - Observatoire national de la Santé**

La Ligue participe activement à l'élaboration du cadre de référence pour l'évaluation de la performance du système de santé au Luxembourg.

### **Refonte des statuts de la Ligue médico-sociale**

Pour se conformer aux nouvelles exigences introduites par la loi du 7 août 2023 sur les associations sans but lucratif et les fondations, la Ligue a engagé une refonte complète de ses statuts.

### **Médecine scolaire**

### **Groupe de Travail - Surveillance Santé globale de l'enfant mis en route au sein de la Ligue**

À la suite de la publication du rapport sur le fonctionnement et le contenu de la médecine scolaire établi par le Dr Pierre-André Michaud, Professeur honoraire à la Faculté de biologie et de médecine de l'Université de Lausanne, la Ligue a mis en place un groupe de travail interne. Ce groupe est chargé de réaliser une analyse de la surveillance médico-sociale des enfants et adolescents, de leur prise en charge au Luxembourg et dans d'autres pays, ainsi que de proposer à Madame la Ministre de la Santé et de la Sécurité sociale un projet visant à contribuer à l'élaboration d'un plan national relatif à la promotion, la surveillance et le dépistage global de la santé des enfants et des adolescents.

### **Promotion de la santé de l'enfant**

### **Réorganisation du Service Promotion de la Santé de l'Enfant SPSE**

À la suite de la crise sanitaire liée à la COVID-19, un changement notable des habitudes des jeunes parents a été observé. Les différents services du SPSE peinent à retrouver leur fréquentation habituelle. Depuis le 1er janvier 2024, les consultations pour nourrissons sont désormais accessibles sans rendez-vous sur l'ensemble des

21 sites de consultation. Cette accessibilité renforcée devrait également encourager une meilleure collaboration avec les professionnels de santé locaux. Dans ce contexte, des activités ponctuelles de type Info-Santé seront à nouveau proposées en présentiel, afin d'attirer les mères accompagnées de leurs enfants. Les consultations pour nourrissons redeviendront ainsi un lieu de rencontre et d'échange pour les jeunes parents.

## Collaboration avec le CHdN

Afin de relancer la coopération avec le Centre Hospitalier du Nord dans le cadre du projet national de pédiatrie sociale, la Ligue a rencontré les responsables du CHdN. Malgré la convention signée en 2019, ni les visites en maternité ni les réunions de concertation sociale n'ont pu être mises en œuvre. Bien que le CHdN souhaite rediriger les jeunes parents vers les consultations de la Ligue, la réduction significative de la durée de séjour post-accouchement limite les possibilités d'intervention. Par ailleurs, le CHdN ne considère plus comme pertinente la reconstitution de l'équipe multidisciplinaire initialement prévue pour suivre les situations des jeunes mères avec leur bébé. Il a été convenu de poursuivre la collaboration par la présentation des services de la Ligue aux chefs de service du CHdN et de permettre la présence d'un stand de la Ligue à l'hôpital à l'occasion de journées thématiques (enfance, allaitement, alimentation saine, etc.). Les supports de communication internes du CHdN relaieront également les messages de la Ligue.

## La « Kannerstëmm »

La Ligue a répondu favorablement à la sollicitation de la « Stëmm vun der Strooss » concernant une possible collaboration entre ses services et le dispositif « Kannerstëmm ». La mobilisation des expertises de ce service dans le cadre des actions de dépistage de la Ligue, auprès des enfants et de leurs parents, représente une plus-value importante pour compléter les prestations existantes dans les domaines de la santé scolaire, de la promotion de la santé de l'enfant et de l'accompagnement social. Afin de faciliter cette coopération, il a été décidé d'accueillir, à compter de début 2025, les trois collaborateurs du service Kannerstëmm au Centre Médico-Social de Luxembourg.

## Service pour mineurs et majeurs protégés

### Mandats de gestion volontaire financière/curatelle/tutelle

Pendant l'exercice 2024, la Ligue a assuré 309 gestions financières, dont 43 mandats de tutelle/curatelle.

Un important atout de l'accompagnement social organisé au sein de la Ligue médico-sociale est la possibilité pour le travailleur social en charge d'un ménage de pouvoir s'appuyer sur un dispositif d'économistes et de comptables qui permet d'organiser une gestion volontaire financière pour les clients en situation de détresse. Faut-il relever dans ce contexte que beaucoup de ces dossiers relèvent d'une complexité qui requiert l'expérience et l'apport d'une équipe pluridisciplinaire (économiste, juriste, notaire, gestionnaire, assistant social) afin de gérer ces situations de la façon la plus appropriée pour permettre aux concernés de continuer à vivre dignement au sein de notre société. La Ligue ne touche aucune indemnité pour accomplir ces mandats.

## Lutte contre le surendettement

### Semaine nationale de prévention du surendettement

Une nouvelle édition de la Semaine nationale de prévention du surendettement s'est tenue du 22 au 26 avril 2024. L'événement a été inauguré le 22 avril à l'Abbaye de Neumünster, en présence de Monsieur Max Hahn, Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, qui a prononcé le discours d'ouverture.

La matinée d'ouverture a été enrichie par les interventions de plusieurs représentants d'organismes nationaux et internationaux, notamment la Commission de Surveillance du Secteur Financier, l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs, Jonk Entrepreneuren Luxembourg asbl, l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg ainsi que la Chambre Régionale du Surendettement Social de France. Ces intervenants ont partagé leur expertise sur les différentes facettes de l'éducation financière et son rôle dans la prévention du surendettement.

Tout au long de la semaine, diverses actions ont été menées sur l'ensemble du territoire luxembourgeois. Elles visaient à sensibiliser tant les professionnels que le grand public aux enjeux du surendettement, à promouvoir l'éducation financière comme levier préventif, et à mieux faire connaître les dispositifs d'aide existants.

L'année 2024 a été marquée par d'importants investissements visant à moderniser l'infrastructure matérielle, numérique et fonctionnelle de la Ligue Médico-Sociale.

Dans une optique d'amélioration continue des conditions d'accueil, de travail et de sécurité, plusieurs chantiers ont été engagés ou finalisés, tant dans les Centres

médico-sociaux (CMS) qu'au niveau des systèmes d'information. L'accent a également été mis sur l'adaptation aux exigences de sécurité européennes, notamment en vue de la directive NIS2. Ces efforts témoignent de la volonté de la Ligue de renforcer la qualité de ses services et l'efficacité de ses outils internes.

## 3. Infrastructures, équipements et informatique

En 2024 la Ligue a procédé aux travaux et investissements suivants, notamment :

- Remplacement des fenêtres et des portes ainsi que réfection de la façade du CMS d'Echternach. Les travaux, initialement lancés en 2023, se sont prolongés sur l'année 2024 en raison de contraintes techniques et seront finalisés début 2025.
- Installation de systèmes d'accès par carte dans les CMS d'Ettelbruck et de Grevenmacher, et extension de ce système au CMS de Luxembourg.
- Projets informatiques :
  - Migration de l'application comptable du service MiMaPro
  - Amélioration de l'application TB
  - Intégration du CNJE dans l'application de la médecine scolaire (MS)
- Téléphonie : migration vers une solution unifiée de communication en cloud, intégrant téléphonie, visioconférence et messagerie instantanée, accessible sur tout appareil.
- Sécurisation de l'infrastructure informatique dans le cadre des préparatifs de conformité à la directive européenne NIS2.

### Locaux au CMS Dudelange

Des discussions sont en cours avec la Ville de Dudelange pour la location de nouveaux locaux dans le CMS, en lien avec le départ de l'agence ADEM de ses anciens locaux.

### Libération de bureaux au CMS d'Ettelbruck

Suite au retard pris dans la construction du nouveau commissariat de police d'Ettelbruck, la Ligue a temporairement mis à disposition six bureaux situés au 1er étage de son nouveau bâtiment. Cette mesure, mise en œuvre rapidement et à moindres coûts, a permis une proximité immédiate avec les bureaux de la police. Les locaux ont été libérés le 31 août 2024, et les services concernés ont été réorganisés en conséquence.

### Visites des Centres médico-sociaux

En 2024, une délégation du ministère de la Santé (MS3) a visité plusieurs CMS. Ces rencontres ont été jugées très positives, permettant un échange constructif sur les services proposés, les activités de la Ligue et les modalités de fonctionnement.

## 4. Personnel

### Situation du personnel

Au 31 décembre 2024, la Ligue comptait 147 collaborateurs professionnels, dont 121 salariés (111 femmes et 10 hommes), soit un effectif moyen de 117 salariés sur l'année. L'âge moyen s'établit à 44 ans.

### Poste AHS des circonscriptions du domaine médico-social

À la suite du départ de Madame Monique SCHEUER, le poste d'assistante d'hygiène sociale pour le domaine médico-social est devenu vacant. Ce poste à plein temps, d'une durée de cinq ans, sera basé dans l'un des principaux Centres médico-sociaux (Esch, Ettelbruck ou Luxembourg). Après audition des candidats, la candidature de Madame Line AUDRY a été retenue. Son entrée en fonction a été fixée au 1er mars 2025.

## 5. Formation

---

La Ligue a poursuivi, en 2024, ses efforts pour garantir la qualité de ses services en investissant dans la formation continue de son personnel.

Outre des sessions de rappel internes, le Conseil d'administration a validé plus de 1.500 heures de formation sur des thématiques variées, dont :

- Ernährung von Säuglingen
- « Analyses des pratiques professionnelles - Argent et Travail social »
- Cours de premiers secours en santé mental
- ADHS was geht mit Ernährung?
- Les allergies alimentaires
- « L'éducation financière, un élément clé dans la prévention du surendettement »
- Accompagnez-moi dans la gestion de mon budget
- L'anxiété - à partir de quand devient-elle pathologique et qu'est-ce qui aïnde?
- Défis actuels en matière de droits de l'enfant - Journée de réflexion sur l'accès aux soins pédiatriques et la santé mentale
- Elternarbeit neu gedacht - Raus aus der Komfortzone Methodische Überlegung zum Umgang mit skeptischen Eltern
- Conférence internationale sur le logement abordable
- Peut-on aider sans prendre des risques?
- Ateliers Promotion santé Ligue : Suchtprävention, Rappels sur l'alimentation
- Participation à la Journée Gesond lessen, méi Beweegen GIMP
- Participation à la Journée pédiatrique à Bissen
- Workshop on Behavioural and Cultural Insights (BCI)

## 6. Activités/Presse

---

- Communiqué de presse 24 mars 2024: Journée mondiale de lutte contre la tuberculose
- Organisation et Participation à la 2<sup>ème</sup> Semaine Nationale de Prévention du Surendettement du 22 au 26.04.2024 à l'Abbaye de Neumünster
- Communiqué de presse 31 mai 2024: Journée mondiale sans tabac
- Foire d'échange entre acteurs de l'aide sociale 2024 au Centre Culturel Tramsschapp le 26.06.2024
- Participation avec un stand aux Assises sociales organisées par la VDL au Centre Culturel de Bonnevoie le 21.11.2024
- Participation avec un stand au Gesondheetsdaag Diddeleng le matin du 12.09.2024
- Participation avec un stand à la Journée du Secteur social (FEDAS) Université de Luxembourg Site Esch-Belval le 25.09.2024
- Participation avec un stand au BABYDAY organisé par la Ville de Differdange à l'AUCHAN, le 5.10.2024
- Participation avec un stand au Alice's Day Université de Luxembourg Site Esch-Belval le 16.10.2024
- Participation au Groupe de travail HSPA

## 7. Banque Alimentaire

---

En 2024, plus de 1.800 personnes ont bénéficié de colis de vivres fournis par la Banque Alimentaire. Ces colis ont été distribués par les assistants sociaux de la Ligue dans le cadre de leur accompagnement de personnes ou de ménages en situation de grande précarité. À noter : 51 % des colis étaient destinés à des familles avec enfants.

# Rapport du conseil de surveillance

---

## Rapport 2024

sur la vérification de la gestion comptable de la Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociales pendant l'année 2024..

Conformément aux dispositions de l'article 16 du statut modifié de la Ligue, le conseil de surveillance confirmé par l'assemblée générale ordinaire du 19 avril 2024 a procédé le 22 avril 2025 au contrôle des opérations comptables effectuées par le trésorier de la Ligue pendant l'exercice 2024 au contrôle du bilan de la Ligue arrêté au 31 décembre 2024.

La «caisse» au sens de la gestion comptable étant inexistante auprès de la Ligue, la vérification de la gestion des comptes s'est limitée au contrôle des livres de comptabilité.

Ont participé au contrôle en question :

- Monsieur Stephane PESCH, économiste, Luxembourg
- Monsieur Gilbert HATZ, économiste, Luxembourg
- Monsieur André PIPPIG, consultant, Luxembourg

## Contrôle du Grand Livre

La vérification s'est concentrée sur les inscriptions et les écritures courantes et cela sur base d'échantillonnage. Aucune irrégularité n'a été constatée.

## Contrôle des pièces à l'appui

La comparaison des écritures au grand livre avec les pièces justificatives (extraits de compte, avis de débit et de crédit des instituts bancaires, quittances et factures) a démontré une parfaite concordance.

Partant, le conseil de surveillance propose d'accorder décharge à ceux qui ont été chargés en 2024 du maniement des fonds de la Ligue.

En conclusion, le conseil de surveillance certifie le bilan de la Ligue tel qu'il lui a été soumis. En effet, le document reflète fidèlement les chiffres accusés par les comptes de l'actif et du passif.

Dès lors, le conseil de surveillance propose à l'assemblée générale ordinaire 2025 d'approuver le bilan 2024 de la Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociales.

Luxembourg, le 22 avril 2024.

Le Conseil de Surveillance,

Stephane PESCH

Gilbert HATZ

André PIPPIG

# In Memoriam

---



Monsieur Guy de MUYSER

**Trésorier Général  
membre du conseil d'administration de 1973 - 2023**

Le conseil d'administration de la Ligue luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociales tient à honorer la mémoire de son ancien trésorier général,

Monsieur Guy de MUYSER, décédé le 20 août 2024 à l'âge de 98 ans.

Les liens entre la Ligue et Monsieur Guy de MUYSER remontent à l'année 1973, date à laquelle il rejoint le conseil d'administration de la Ligue.

Animé d'un idéalisme et d'un dévouement désintéressé, il a mis pendant un demi-siècle sa compétence et son expérience au service de la Ligue en vue de la réalisation des buts poursuivis par la plus ancienne œuvre médico-sociale du pays.

Les membres du conseil d'administration et le personnel de la Ligue médico-sociale garderont de lui un souvenir reconnaissant et inaltérable.



## Pôle Médico-Social

Dans le cadre de sa mission de médecine préventive et sociale, la Ligue déploie une large gamme de services visant à promouvoir la santé et le bien-être des populations, en mettant un accent particulier sur les personnes vulnérables, fragilisées ou en situation de précarité. Son action repose sur une approche globale combinant prévention, dépistage, conseil, orientation, accompagnement et suivi médical, afin de répondre aux besoins spécifiques des publics concernés.

Les prestations du Pôle Médico-Social s'articulent autour des axes suivants :

- Consultations pour maladies respiratoires et lutte contre la tuberculose, une mission de santé publique essentielle.
- Médecine scolaire, assurant un suivi préventif de la santé des enfants.
- Aide au sevrage tabagique, un soutien personnalisé pour accompagner l'arrêt du tabac.

# 1. Consultations pour maladies respiratoires et lutte contre la tuberculose

---

## *Une mission essentielle de santé publique*

Depuis 1908, la Ligue joue un rôle central dans la lutte contre la tuberculose, sous l'égide du Ministère de la Santé et en collaboration avec les institutions concernées. Cette mission s'inscrit dans un cadre de santé publique et poursuit plusieurs objectifs fondamentaux :

- Dépister les cas de tuberculose active, en ciblant notamment les groupes à risque ainsi que les personnes récemment infectées mais encore asymptomatiques (infection tuberculeuse latente), pour lesquelles un traitement préventif peut être indiqué.
- Orienter les patients vers une prise en charge thérapeutique adaptée.
- Effectuer les examens systématiques et/ou légaux de dépistage destinés aux migrants en demande d'autorisation de séjour ou de protection internationale.

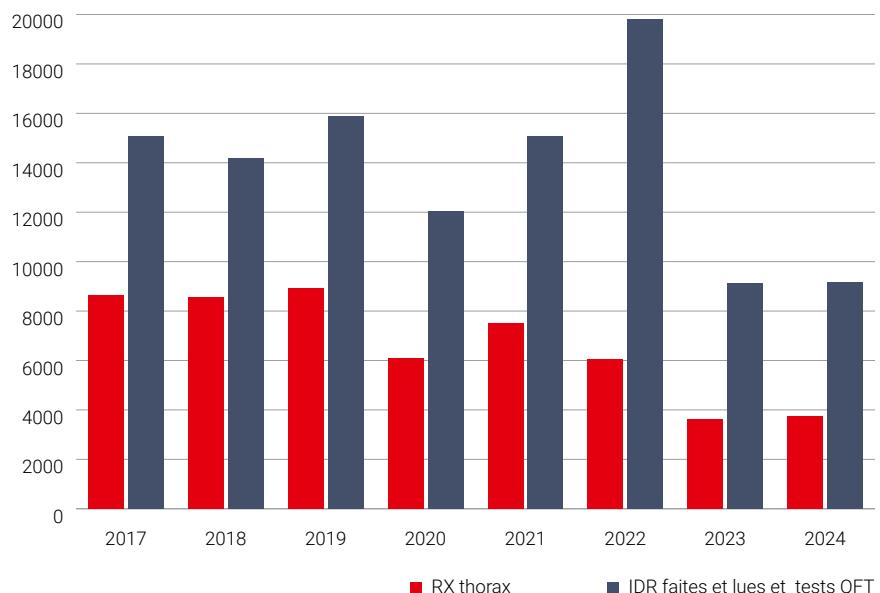
- Assurer le suivi radiographique des anciens malades tuberculeux.
- Contribuer à la prévention et au dépistage des pathologies respiratoires chroniques, notamment celles liées au tabagisme, à la pollution atmosphérique et aux expositions professionnelles, en partenariat avec les services de santé au travail et l'Inspection Sanitaire.

Les consultations sont assurées au sein des centres médico-sociaux (CMS) de Luxembourg, Esch-sur-Alzette et Ettelbruck, avec une répartition hebdomadaire de 10, 2 et 2 séances respectivement.

## Activités

2023	2024	
<b>12.733</b>	<b>13.117</b>	Actes et consultations dont:
3.606	3.755	Examens radiographiques pulmonaires interprétés
4.456	3.617	Tests tuberculiniques cutanés (IDR)
4.671	5.562	Tests de dépistage sanguin (QFT)
48	48	Dossiers de tuberculoses traités
-	-	Cas d'infection tuberculeuse latente recensés

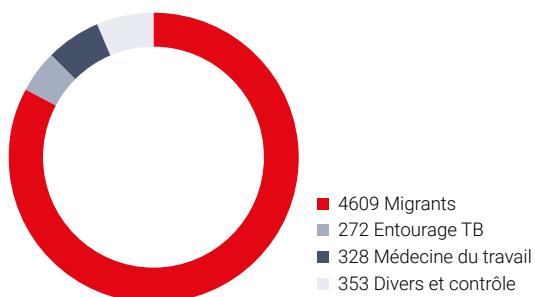
## Activités des consultations de lutte contre la TB et les maladies respiratoires



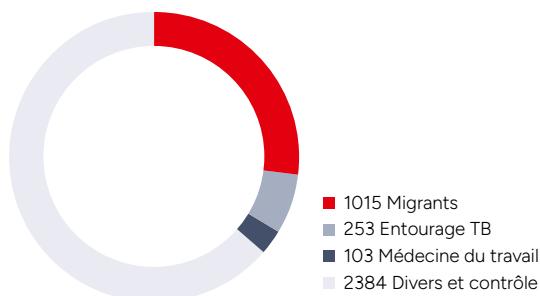
En 2024, le CMS de Luxembourg a réalisé 67% des tests cutanés tuberculiniques (IDR), 82% des radiographies du thorax et 82% des tests Quantiferon (QFT). Le reste se répartit sur les deux autres centres, les CMS d'Ettel-

bruck et d'Esch-sur-Alzette, ayant assuré pour leur part 22% et 11% des tests cutanés, 9% et 9% des QFT et respectivement 8% et 10% des radiographies thoraciques.

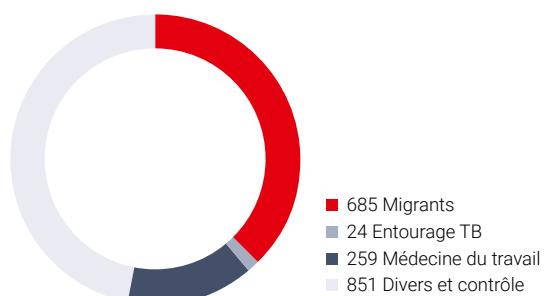
### Tests Quantiferon de dépistage de la tuberculose (QFT)



### Examens radiographiques du thorax (RX)



### Tests tuberculiniques cutanés (IDR)



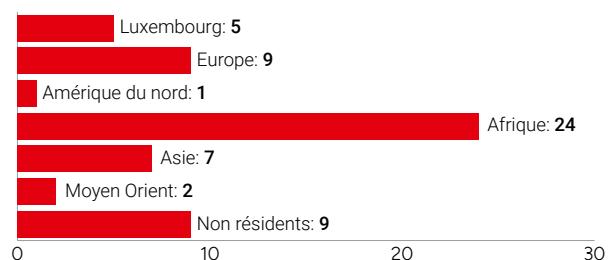
## Conclusions

Globalement, l'activité du service maladies respiratoires reste soutenue à la vue des exercices précédant l'année 2023. Nous notons encore une forte diminution du nombre d'IDR. Le nombre de radiographies thoraciques est en légère augmentation. En contre-partie, les tests Quantiféron (modification de la législation du contrôle médical des étrangers) passent à 5.562 unités (+19%). Les changements dans les procédures et de suivi du dépistage de la tuberculose implémentés en urgence en

raison de l'afflux du nombre important de migrants sont à revoir avec les autorités afin de permettre à la Ligue de reprendre le suivi de la tuberculose au plan national et à long terme.

Compte tenu du profil migratoire du pays et des événements extérieurs, il convient de rester vigilant à l'avenir quant à la prévention et au dépistage de cette maladie.

## Répartition géographique des cas index 2024 : 57



L'incidence de la tuberculose au Luxembourg reste faible (7,1 cas pour 100.000 habitants), témoignant de l'efficacité des efforts menés par la Ligue et ses partenaires dans la lutte contre cette maladie. L'engagement pour un dépistage précoce et un suivi rigoureux demeure essentiel

pour protéger les populations les plus exposées et garantir un contrôle optimal de la tuberculose à long terme.

## 2. Médecine Scolaire

### Prévenir, accompagner et veiller au bien-être des élèves

La médecine scolaire joue un rôle essentiel dans la prévention et la promotion de la santé des enfants et adolescents scolarisés. Son objectif principal est d'assurer un suivi médical et social adapté aux besoins des élèves, en mettant un accent particulier sur les enfants en situation de vulnérabilité ou présentant des besoins spécifiques.

Conformément aux dispositions de la loi modifiée du 2 décembre 1987 et du règlement grand-ducal du 24

octobre 2011, la médecine scolaire repose sur une organisation pluridisciplinaire incluant des médecins scolaires, des infirmiers, des assistantes d'hygiène sociale et des assistantes sociales. Son action se décline en deux volets principaux: un volet médical axé sur le suivi de la santé physique des élèves, et un volet social qui veille à la détection et au suivi des problématiques socio-familiales impactant leur bien-être.

#### Suivi médical en milieu scolaire

Le volet médical de la médecine scolaire repose sur la réalisation de bilans de santé systématiques, conformément au règlement grand-ducal. Ces bilans, effectués par l'équipe médico-socio-scolaire de la Ligue, permettent de dépister précocement d'éventuelles pathologies, troubles du développement ou besoins spécifiques des élèves.

Chaque bilan comprend :

- Un entretien individuel de santé,
- Des tests et mesures de dépistage (bilan biométrique, visuel, auditif, tests urinaires et contrôle des vaccinations),
- Un examen médical complet,
- Une évaluation sociale si nécessaire.

Les anomalies détectées donnent lieu à des avis médi-

caux invitant les familles à consulter un professionnel de santé. Le suivi des élèves, leur adaptation scolaire et leur bien-être global sont ainsi au cœur de cette démarche préventive.

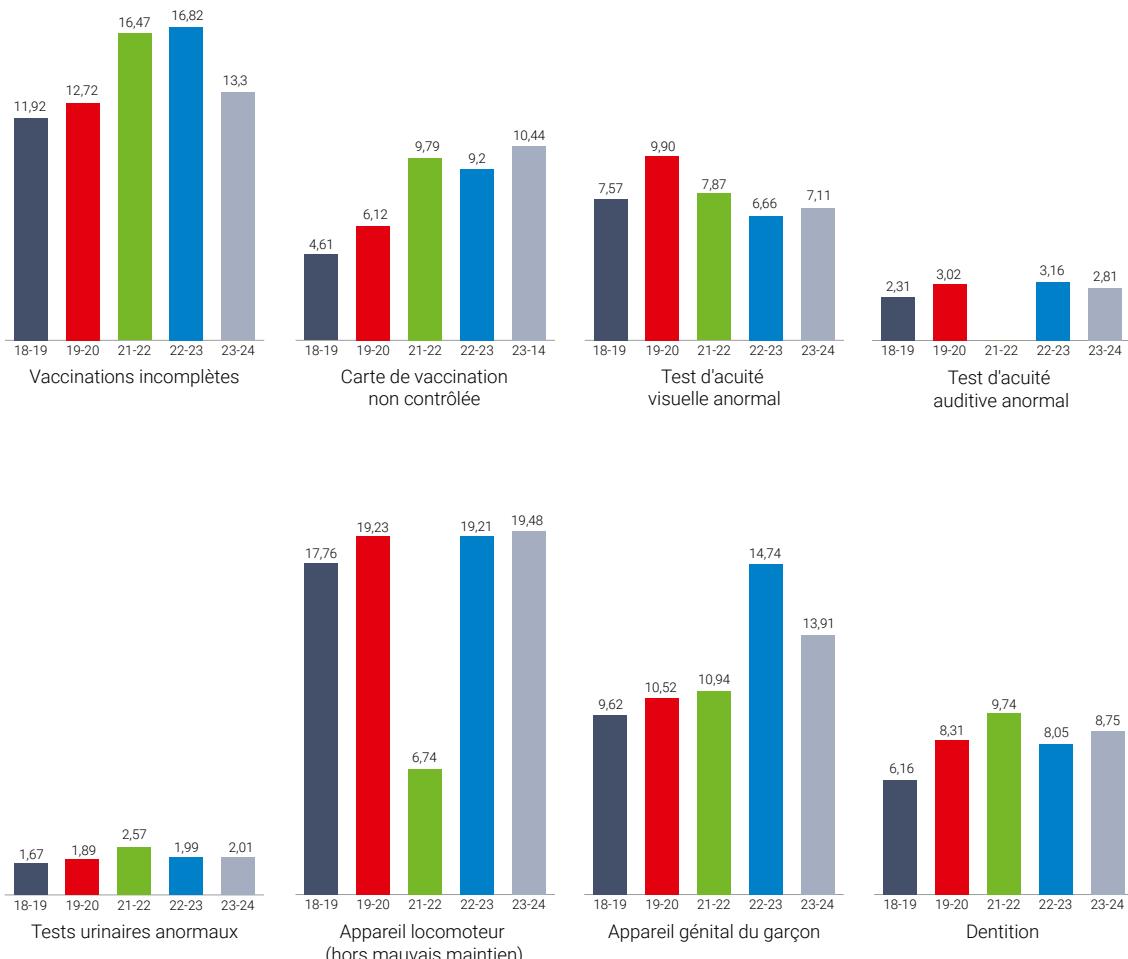
Par ailleurs, la prise en charge des problématiques sociales identifiées lors des bilans est assurée par une collaboration étroite entre les infirmiers et les assistants sociaux de l'équipe médico-socio-scolaire. Cette approche pluridisciplinaire garantit un accompagnement adapté aux besoins des enfants, tant sur le plan médical que social, en assurant une orientation vers les structures appropriées lorsque cela s'avère nécessaire.

L'année scolaire 2023/2024 a vu la prise en charge de 40.164 élèves répartis dans 2.682 classes à travers 99 communes du pays.

	2022/2023	2023/2024	Varation
Elèves pris en charge (hors Schifflange)	39.420	40.164	+2%
Classes concernées	2.600	2.682	+3%
Bilans de santé réalisés	23.538	24.661	+5%
Tests systématiques seuls	1.181	305	-74%
Examens médicaux individuels	31	48	+55%
Avis médicaux formulés	18.293	21.126	+15%
Bilans sociaux demandés	2.173	2.195	+1%
Projets d'Accueil Individualisés (PAI)	1.125	1.354	+20%
Enfants à besoins spécifiques (EBS)	858	1.333	+27%

Durant la période concernée, environ 24 % des élèves n'étaient pas à jour avec le calendrier vaccinal recommandé. Plus précisément, 13,3 % ne respectaient pas les directives du Conseil Supérieur des Maladies Infectieuses et 10,44 % n'ont pas présenté leur carte de vaccination lors de la visite médicale. Les résultats des tests urinaires, visuels et auditifs demeurent comparables à ceux observés lors des années précédentes. Concernant

l'orthopédie, les troubles relevés concernaient majoritairement des anomalies statiques du pied ne nécessitant pas d'intervention en l'absence de symptômes. Seuls les problèmes dentaires importants sont dépistés lors des bilans de santé. Le contrôle dentaire détaillé et systématique se fait par les dentistes du Ministère de la Santé ou de la commune pour les cycles 1.2, 2.1, 3.1 et 4.2.

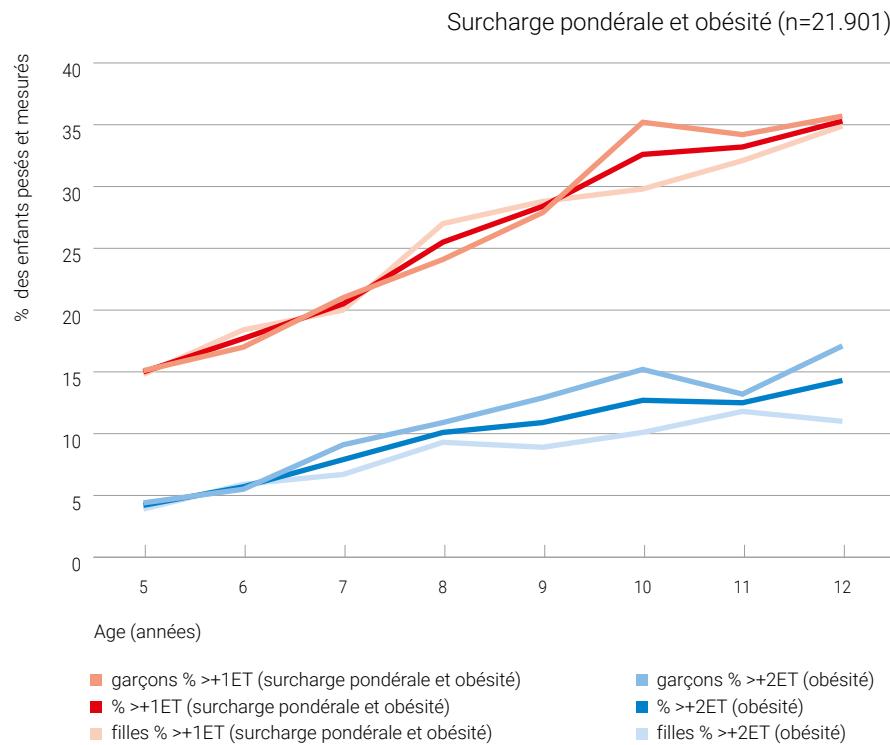


Pendant l'année scolaire 2023-2024, l'ensemble des enfants âgés de 5 à 12 ans a été évalué en matière de surcharge pondérale et d'obésité lors des opérations de pesée et de mesure réalisées par les infirmières et médecins de la Ligue dans les écoles et centres d'examen. Cette évaluation s'appuie sur les définitions de l'OMS pour les enfants de 5 à 19 ans, selon lesquelles :

- Le surpoids correspond à un IMC pour l'âge supérieur à 1 écart-type au-dessus de la médiane des normes de croissance de l'OMS.
- L'obésité correspond à un IMC pour l'âge supérieur à 2 écarts-types au-dessus de cette médiane.
- La proportion d'enfants en surpoids inclut également ceux classés comme obèses.

L'analyse statistique a été effectuée à partir des données brutes recueillies, en utilisant le logiciel Anthroplus de l'OMS, les valeurs non plausibles selon les critères par défaut ayant été exclues.

Les résultats indiquent une augmentation linéaire du surpoids et de l'obésité avec l'âge des enfants, une tendance particulièrement marquée chez les garçons par rapport aux filles. Ce constat préoccupant souligne la nécessité de mettre en œuvre dès le plus jeune âge des interventions de prévention visant à promouvoir des modes de vie sains, afin de réduire le risque de surpoids et d'obésité à l'adolescence et à l'âge adulte. Ces indicateurs de santé essentiels méritent une attention continue et un suivi régulier dans les années à venir.



## Projet d'Accueil Individualisé (PAI)

Le Projet d'Accueil Individualisé (PAI) garantit l'inclusion et la sécurité des enfants ayant des besoins de santé spécifiques dans les structures scolaires et périscolaires. Sa mise en place repose sur une collaboration étroite entre les parents, les enseignants, les professionnels de santé et les équipes de la Ligue. En 2023/2024, 1.346 élèves et 442 enfants en bas âge ont bénéficié de cet accompagnement.

Pour assurer la qualité des formations des encadrants et des réunions de concertation, la Ligue a développé des supports standardisés sous forme de vidéos PowerPoint™ en plusieurs langues. La gestion des PAI intègre désormais les exigences GDPR pour le suivi et la documentation.

Des formations en visioconférence sont proposées en français et en allemand aux encadrants à raison de trois sessions par semaine. Elles couvrent les pathologies les plus fréquentes (allergies, épilepsie, asthme) ainsi que la gestion globale d'un PAI. Au cours de l'année scolaire 2023/2024, 1.049 encadrants ont suivi 94 formations, renforçant ainsi la prise en charge et la sécurité des enfants concernés.

## Conclusions

Pour l'année scolaire 2023/2024, les équipes de santé scolaire ont dépassés les 24.000 bilans de santé sur tout le pays. Le nombre d'élèves qui sont surveillés par la Ligue pendant leur scolarité est toujours en croissance.

Le nombre d'enfants en surcharge pondérale et ceux qui présentent de l'obésité sont en augmentation.

Parmi les problèmes de santé, les déficiences de santé psychique (26,29%) restent toujours importantes et inquiétantes chez les enfants scolarisés. Ces problèmes reflètent une souffrance des enfants qui ne semble pas être atténuée par toutes les mesures d'aide et de soutien apportées. Leur origine est le plus souvent multifactorielle. Au total plus de 3.400 enfants ont bénéficié d'un suivi social (+1,3%) en 2024 dans le cadre de la médecine scolaire. (cf. chapitre « L'intervention sociale en milieu scolaire » page 37)

## 3. Consultations pour nourrissons et jeunes enfants

---

### *Un accompagnement dès les premiers jours*

Les Consultations pour Nourrissons et Jeunes Enfants (CNJE) sont entièrement gratuites et sans rendez-vous, disponibles dans différentes communes et dans les Centres Médico-Sociaux (CMS) de la Ligue. Elles visent à promouvoir, suivre et préserver la santé des enfants de 0 à 4 ans, sans toutefois remplacer les soins médicaux en cas de maladie.

Leurs objectifs sont :

- Accueillir et écouter les parents.
- Informer et conseiller sur la santé et le développement de l'enfant.
- Accompagner et orienter les familles en cas de besoin social ou administratif.

Les Consultations pour Nourrissons et Jeunes Enfants sont réparties sur 21 sites du Luxembourg. 142 parents ont été reçus sur rendez-vous en 2024 pour :

- Suivi de croissance : mesure, pesée et examen de l'enfant.
- Conseils individualisés : allaitement, alimentation, puériculture et prévention.
- Soutien social : accompagnement par une assistante sociale si nécessaire.
- Orientation administrative pour les familles en difficulté.

## 4. Ecole de l'asthme

---

Le service aide les asthmatiques à mieux comprendre leur maladie et leur traitement. Une équipe composée d'un pneumologue, d'une infirmière et d'une intervenante spécialisée propose des séances d'éducation thérapeutique après un entretien initial.

Les jeunes enfants bénéficient d'un programme de 6 séances, tandis que le nombre de séances pour les ado-

lescents et adultes dépend des compétences à renforcer. Adaptées à l'âge, elles sont organisées par thème. En parallèle, 4 séances sont dédiées aux parents pour améliorer la prise en charge de leur enfant : compréhension de la maladie, traitements et prévention.

## 5. Consultations pour fumeurs

---

Le tabagisme demeure un enjeu majeur de santé publique. Pour accompagner les fumeurs dans leur sevrage, la Ligue propose des consultations spécialisées incluant un bilan complet, des méthodes adaptées, un suivi et un soutien psychologique ou diététique si besoin. 63 personnes ont été suivies en 2024 (+ 17 par rapport à 2023).

Les consultations pour fumeurs sont accessibles sur quatre sites : Luxembourg-ville, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck et Dudelange.

## 6. Spirométrie de dépistage

---

La broncho-pneumopathie chronique obstructive (BPCO), principalement causée par le tabagisme actif et passif, pourrait devenir la troisième cause de mortalité mondiale d'ici 2030, selon l'OMS.

Un dépistage précoce des troubles respiratoires chez les fumeurs, grâce à la spirométrie, peut les inciter à arrêter de fumer et prévenir l'évolution vers la BPCO.

A close-up photograph of three young girls with blonde hair, smiling warmly at the camera. They are positioned behind a vibrant, colorful arrangement of various fruits and vegetables, including apples, carrots, and leafy greens. The lighting is bright and natural, creating a healthy and positive atmosphere.

Pôle promotion  
de la Santé



## Pôle promotion de la Santé

Le pôle Promotion de la Santé vise à encourager et à soutenir l'adoption de comportements favorables au bien-être physique, mental et social. En s'appuyant sur une approche préventive et éducative, il développe des actions ciblées permettant de sensibiliser les différents publics aux enjeux de la santé et de renforcer leur autonomie dans la gestion de leur bien-être.

Les activités de ce pôle s'articulent autour de trois axes majeurs :

- La promotion de la santé de l'enfant, en mettant en place des campagnes de sensibilisation et des actions d'accompagnement pour favoriser un développement harmonieux et prévenir les comportements à risque dès le plus jeune âge.
- Les consultations diététiques, qui offrent un accompagnement personnalisé pour promouvoir une alimentation équilibrée et adaptée aux besoins individuels, dans le but de prévenir les maladies liées aux déséquilibres alimentaires.
- L'éducation et la promotion de la santé, en encourageant des habitudes de vie saines, en sensibilisant aux bienfaits de l'activité physique et en informant sur les risques liés aux comportements à adopter ou à éviter.

En favorisant une approche proactive et interdisciplinaire, le pôle Promotion de la Santé joue un rôle clé dans la prévention des maladies et la promotion du bien-être au sein de la communauté. Il s'inscrit ainsi dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de vie, en collaboration avec les professionnels de la santé, les éducateurs et les familles.

# 1. Service Diététique en milieu scolaire

## Accompagner les élèves vers de meilleures habitudes alimentaires

Le service diététique intervient dans le cadre de la médecine scolaire pour aider les enfants et adolescents en situation de surpoids ou d'obésité, identifiés lors des contrôles de santé à l'école. Il propose des consultations adaptées aux élèves de l'enseignement fondamental et secondaire, ainsi que des actions de prévention pour encourager une alimentation saine.

### Suivi personnalisé

- Première consultation (environ 1 heure)
  - Anamnèse alimentaire
  - Mesures corporelles (poids, taille, IMC)
  - Définition d'objectifs personnalisés
- Consultations de suivi (tous les 1 à 6 mois selon les besoins)
  - Évaluation des progrès
  - Ajustement des objectifs

### Engagement contre l'obésité infantile

Le service diététique lutte contre l'obésité infantile en proposant :

- Des consultations individuelles en milieu scolaire
- Des conférences et ateliers sur l'alimentation saine
- Des supports éducatifs (brochures, projets pédagogiques)
- Une collaboration avec le Ministère de la Santé pour développer des outils pédagogiques sur la nutrition

### Objectifs

- Assurer un suivi diététique structuré pour les élèves concernés
- Uniformiser l'accès aux services diététiques sur tout le territoire
- Améliorer la communication entre les équipes de terrain et le service diététique
- Soutenir et former le personnel éducatif et médical sur la nutrition
- Maintenir un service de qualité via la formation continue
- Adapter et développer de nouvelles actions de sensibilisation

### Activités

#### Consultations

Écoles fondamentales

- 352 consultations (138 premières consultations, 214 suivis)
- 195 enfants suivis (77 filles, 118 garçons)

Écoles secondaires

- 147 consultations (52 premières consultations, 95 suivis)
- 82 adolescents suivis (49 filles, 33 garçons)

Sites de consultation : Luxembourg, Ettelbruck, Rédange, Esch-sur-Alzette, Dudelange, Echternach

### Actions de promotion de la santé en milieu scolaire

Ecole commune de Schuttrange

- Atelier théorique collation - 8 classes
- Atelier pratique collation -

Ecole commune de Mamer (février)

- Atelier petit déjeuner dans 1 classe cycle 3

Ecole commune de Mersch

- Atelier familles alimentaires – 3 classes

Ecole commune de Rédange

- Atelier Menu d'une journée – 2 classes
- Atelier Snack – 2 classes

Ecole commune de Bettembourg

- Ateliers familles alimentaires – 2 classes
- Atelier snacks – 6 classes
- Atelier Menu d'une journée – 2 classes

Ecole commune de Strassen

- Ateliers menu d'une journée – 2 classes

Lycée des Arts et Métiers

- 5 ateliers théoriques en classe de 7<sup>ème</sup> : Le petit déjeuner équilibré
- 5 ateliers pratiques en classe de 7<sup>ème</sup> : Le petit déjeuner équilibré (cantine scolaire)

### Lycée Michel Rodange

- 10 ateliers théoriques en classe de 7<sup>ème</sup> : Le petit déjeuner équilibré
- 10 ateliers pratiques en classe de 7<sup>ème</sup> : Le petit déjeuner équilibré (cantine scolaire)

### Lycée Aline Mayrisch

- 2 ateliers dans 2 classes de 5<sup>ème</sup> sur l'alimentation saine

### Lycée technique Gilsdorf

- Future days : Nutrition saine – 2 groupes

### Lycée Hubert Clément

(janvier/novembre/décembre)

- 6 ateliers théoriques en classe de 7<sup>ème</sup> : Le petit déjeuner équilibré
- 6 ateliers pratiques en classe de 7<sup>ème</sup> : Le petit déjeuner équilibré (cantine scolaire)

## 2. Education à la Santé **en milieu scolaire**

### *Éduquer pour mieux vivre : sensibilisation à la santé dès l'école*

Les infirmières et travailleurs sociaux scolaires, en contact régulier avec les élèves, jouent un rôle essentiel dans la promotion de la santé et la surveillance médico-socio-scolaire, conformément au règlement

grand-ducal du 24 octobre 2011. Leur mission principale est d'encourager les élèves à adopter des comportements favorables à leur santé en développant leurs connaissances, compétences et estime de soi.

### Activités

En 2023-2024, les animations de promotion et d'éducation à la santé organisées dans les communes ont été dispensées à 4.006 élèves. Chaque année, l'équipe de santé scolaire collabore avec les enseignants pour proposer des interventions adaptées aux besoins des écoles fondamentales et secondaires, incluant ateliers en classe et projets collaboratifs, tels que des soirées pour les parents.

Un Répertoire des outils de Promotion et d'Éducation à la Santé est mis à disposition des enseignants. Il recense

les thèmes abordés (alimentation, hygiène dentaire, hygiène corporelle, bien-être, sommeil, tabac, puberté, activité physique, etc.), la durée des interventions et leurs objectifs pédagogiques.

Les ateliers sont coanimés par une infirmière et un travailleur social, une approche qui renforce la confiance des élèves, facilite la collaboration avec les enseignants et permet une observation en contexte scolaire pour mieux adapter les actions aux besoins des enfants.

### Répartition des animations réalisées en 2024

Activités	Nombre
Alimentation	876
Hygiène dentaire	371
Vie affective et sexualité	324
Soleil	242
Hygiène corporelle	173
Sommeil	65
Bien-être	37

### 3. Service Promotion de la Santé de l'Enfant (0 à 4 ans)

---

#### *Accompagner les jeunes parents et les tout-petits*

L'équipe, composée d'infirmières pédiatriques, d'assistantes sociales, de diététiciennes et de médecins, œuvre pour :

- Promouvoir la santé des enfants de 0 à 4 ans.
- Accompagner, écouter et conseiller les parents.
- Renforcer le lien parent-enfant et rassurer les familles.
- Soutenir les parents en situation de vulnérabilité.
- Former et accompagner le personnel des crèches dans la mise en place des Projets d'Accueil Individualisés (PAI).
- Informer et guider les femmes enceintes et les jeunes mamans sur l'allaitement et l'alimentation.

#### Activités

- Soutien aux jeunes parents
  - 355 parents accompagnés via des consultations téléphoniques, en visioconférence et en présentiel.
  - 148 parents sensibilisés lors des Séances Info-Santé sur l'alimentation, le sommeil, l'allaitement, la sécurité et le développement de l'enfant.
  - 300 jeunes parents informés en maternité grâce à des réunions avec les services de néonatalogie et de maternité du CHEM.
  - 25 visites à domicile pour un accompagnement personnalisé.
- Formation et sensibilisation des professionnels
  - 598 réunions et suivis PAI dispensées au personnel des crèches entre juillet 2023 et juillet 2024.
  - Participation active au Comité national d'allaitement.
  - Formation de 12 baby-sitters à Bettembourg sur l'alimentation et l'hygiène des bébés.

- Accès à l'information et soutien aux familles
  - 40 appels traités par Info-Maman, répondant aux questions sur la parentalité, la santé et l'éducation. Certains parents ont été orientés vers des services spécialisés en cas de difficultés sociales, psychologiques ou financières.
- Engagement auprès de la communauté
  - Participation au Babyday à Differdange pour promouvoir les services du SPSE, aux Assises sociales de la Ville de Luxembourg, ainsi qu'à la Journée du secteur social avec un stand d'information.
  - Échanges des pratiques professionnelles avec ALUPSE Bébé.
  - Présence sur le terrain (offices sociaux, pharmacies, cabinets médicaux, crèches) pour faire connaître et renforcer l'accès aux services.

## 4. Séances Info-Santé

---

### *Ateliers pratiques : bien nourrir son enfant dès la naissance*

Afin de soutenir les parents dans l'alimentation de leur enfant, le service a mis à jour et créé divers supports pédagogiques, incluant des brochures, conférences et fiches d'information sur la nutrition du nourrisson et du jeune enfant. Pour compléter cet accompagnement, des séances d'information sont proposées en présentiel et en ligne, permettant aux parents d'échanger et d'acquérir des conseils pratiques sur l'alimentation infantile. En parallèle,

des consultations diététiques offrent un suivi personnalisé, avec des conseils adaptés aux besoins spécifiques de chaque enfant et des échanges en groupe pour favoriser le partage d'expériences. Enfin, des cours de cuisine sont organisés au CMS Luxembourg, offrant aux parents l'opportunité d'apprendre à préparer des repas équilibrés et adaptés aux nourrissons.

### Activités

#### Séances Info-Santé

Activités	Participants
Alimentation du nourrisson	27
Alimentation de l'enfant (1-4 ans)	13
Alimentation de la femme enceinte	6
Alimentation de la mère allaitante	12
Allaitement	15
Développement des cinq sens	27
Grandir en sécurité	19
Sommeil de l'enfant	29

# Pôle Social





## Pôle Social

Le Pôle Social joue un rôle clé dans l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité, en leur offrant un soutien social durable pour améliorer et stabiliser leurs conditions de vie.

Le Service d'Accompagnement Social (SAS) apporte une aide aux personnes et familles confrontées à des difficultés financières, sociales ou de santé, en proposant un suivi personnalisé. Il prend également en charge la gestion financière de nombreux bénéficiaires pour les aider à retrouver une autonomie budgétaire.

Le Volet Social de la Médecine Scolaire intervient dans les établissements scolaires pour détecter et soutenir les élèves en difficulté socio-familiale, favorisant ainsi leur inclusion et leur bien-être.

Le Service pour Mineurs et Majeurs Protégés (MIMAPRO), mis en place en 2001, se concentre sur la prise en charge financière des clients, en étroite collaboration avec les assistantes sociales, pour assurer une gestion financière rigoureuse et conforme aux normes légales.

Grâce à une approche interdisciplinaire et à une collaboration étroite avec les services sociaux, judiciaires et médicaux, le Pôle Social contribue à renforcer l'autonomie des bénéficiaires et à prévenir les situations de précarité et d'exclusion.

# 1. Service d'Accompagnement Social

## Une aide sociale durable et ciblée

Grâce à un suivi intensif et personnalisé, le Service d'Accompagnement Social (SAS) aide les bénéficiaires à retrouver leur autonomie et éviter l'exclusion sociale. Son action en faveur des plus vulnérables reste indispensable pour renforcer la cohésion sociale.

Le SAS accompagne des personnes en situation de précarité sociale, financière ou de santé, dans un cadre volontaire ou judiciaire, afin de prévenir la déchéance sociale et favoriser l'autonomie.

L'accompagnement s'adresse aux bénéficiaires du REVIS, personnes en situation de surendettement, fragilisées psychiquement ou physiquement, ainsi qu'aux familles en difficulté. Dans un cadre judiciaire, le SAS intervient pour les curatelles, les tutelles et les mesures de redressement.

### Activités

- 656 ménages suivis.
- 455 dossiers actifs au 31.12.2024, dont 27 en phase de clarification et 10 en phase d'autonomisation.
- 1.493 personnes accompagnées (52% hommes et 48% femmes), dont 650 enfants.
- 227 nouvelles demandes, dont 46% demandeurs luxembourgeois et 26% demandeurs portugais. 42%

des demandes proviennent des offices sociaux.

- 87% des demandeurs sont des ressortissants de l'Union européenne.
- 79 demandes en instance d'attribution.

#### Gestion financière

- 291 dossiers suivis (dont 117 sur base volontaire et 109 liés au surendettement), visant à restaurer l'autonomie budgétaire des bénéficiaires.
- 51 dossiers clôturés.
- 65 personnes suivies dans le cadre de mesures de protection de personnes majeures sur base d'un mandat judiciaire.

#### Logement social (AIS)

- 70 dossiers suivis, dont 12 nouveaux bénéficiaires.
- Collaboration avec l'Agence Immobilière Sociale (AIS) pour un accompagnement renforcé.

#### Aide matérielle

- 26,8% des bénéficiaires ont accédé à une épicerie sociale.
- 9,8% ont reçu une aide alimentaire et 6,1% des tickets restaurant.
- 17% ont obtenu un secours financier via l'Office social.

La répartition par rapport à la constitution du ménage :

Type de ménage	Nombre total de personnes
Personne seule	311
Monoparental	180
Famille	77
Couple	36
Famille à plusieurs générations	24
Famille recomposée	22
Colocations	4
Autre	2

## Problèmes rencontrés chez les clients

### Chez les adultes :

- 33,6% de problèmes d'ordre économique (capacité gestion défaillante, connaissance de langues insuffisantes, formation scolaire insuffisante, problèmes d'emploi...)
- 15,4% de problèmes d'ordre psychique (maladies mentales et surtout dépressions, problèmes relatifs à l'image de soi, problèmes cognitifs)
- 15,1% de problèmes d'ordre relationnel (conflits relations sociales existantes, manque de relations sociales, conflits dans relations dissolues)
- 8,5% de problèmes de comportement social (comportement à risque, négligence tâches quotidiennes, comportement inadéquat en tant que client)
- 7,6% de problèmes d'ordre physique (maladie chronique, handicap, maladie aigue grave)

### Parmi les enfants, la répartition des problèmes est la suivante :

- 3,1% de problèmes d'ordre socio-scolaire (problèmes d'apprentissage scolaire, comportement inadéquat à l'école, absentéisme scolaire)
- 3% de problèmes d'ordre psychique (problèmes cognitifs, affectifs et normatifs)
- 2,5% de problèmes d'ordre socio-familial (conflits réguliers enfants/parents, enfants/fratrie, non-respect besoins de l'enfant)

## Conclusions

En 2024, le Service d'Accompagnement Social a assisté 656 ménages en situation psycho-médico-sociale délicate, confrontés principalement à des problèmes économiques, psychiques et relationnels. Bien que le nombre total de dossiers traités ait légèrement diminué (656 en 2024 contre 672 en 2023), le nombre de nouvelles demandes a progressé (227 contre 216). Par ailleurs, 44,3 % des dossiers relèvent d'une gestion financière – dont le volume a connu une baisse modeste – et le suivi dans le cadre de l'Agence Immobilière Sociale est resté stable (70 dossiers en 2024, contre 73 en 2023, avec 12 nouvelles demandes acceptées). Le nombre de dossiers pris en charge dans le cadre de la loi sur le surendettement a diminué (109 en 2024 contre 122 en 2023), tout comme ceux en phase conventionnelle (81 contre 87) et judiciaire (26 contre 33), tandis que le suivi en rétablissement personnel est demeuré à 2 dossiers et la protection de la jeunesse à 4 dossiers. Il est également à noter que 325 dossiers (49,5 %) font l'objet d'un suivi volontaire, témoignant d'une demande croissante pour ce type d'accompagnement, et que 34 dossiers nécessitent une prise en charge particulièrement importante du fait de leur suivi multidisciplinaire.

## 2. L'intervention sociale en milieu scolaire

*Favoriser la réussite et l'épanouissement de chaque élève*

### Mission

La mission du travailleur social en médecine scolaire est inscrite dans la loi modifiée du 2 décembre 1987 portant sur la réglementation de la médecine scolaire.

L'article 4 de cette loi stipule que la médecine scolaire a pour objet « de collaborer aux tâches sociales en liaison étroite avec les commissions scolaires et les services spécialisés de l'Education nationale, tels que les services de guidance, les commissions d'inclusion scolaire et les services de psychologie et d'orientation scolaire, en établissant un bilan social de l'élève en cas de besoin, en assurant le suivi et en assistant, le cas échéant, l'enfant afin qu'il puisse bénéficier effectivement des mesures proposées ».

Travaillant à l'intersection du milieu scolaire, du milieu familial, du monde médical et du domaine social, l'assistante sociale occupe une place importante dans le

dispositif médico-socio-scolaire: il lui revient de soutenir l'enfant dans sa famille, puis d'organiser et d'assurer la continuité des aides nécessaires à un enfant en difficulté.

Coordinatrice de fait, voire 'case manager', l'assistante sociale est présente dans la totalité du processus d'aide, depuis le diagnostic initial jusqu'à l'évaluation des résultats. Elle assure aussi un rôle de conseil au sein de la commission d'inclusion, auprès du personnel enseignant et encadrant, ainsi qu'au sein des parents pour toutes les problématiques d'ordre social.

La réorganisation fondamentale de l'enseignement avec la création de multiples intervenants et structures qui se mettent en place constitue un défi particulièrement important pour le service social en médecine scolaire dans les années à venir.

### Chiffres

Sur une population totale de 41.178 enfants, 3.427 enfants, soit 8,3 % des enfants scolarisés, ont bénéficié d'une ou de plusieurs interventions sociales de la Ligue médico-sociale pendant l'année scolaire 2023/2024.

Le nombre considérable de dossiers suivis témoigne d'une bonne implantation de l'assistante sociale au sein

du milieu scolaire ainsi que d'une bonne collaboration avec le personnel enseignant. Sa présence à l'école lui permet de repérer rapidement les enfants en détresse, de veiller à la mise en place des mesures d'aide pour l'enfant et sa famille.

Service social à l'école année scolaire 2023/2024	QTE
Anciens dossiers actifs au 15.09.2023	2.670
Nouveaux dossiers ouverts en cours de l'année scolaire 2023/2024	757
Dossiers clôturés au cours de l'année scolaire	247
Total des dossiers traités au courant de l'année scolaire 2023/2024	3.427

L'Assistante sociale peut également vérifier si les mesures apportent une amélioration à la situation et de proposer des réadaptations des mesures si nécessaire.

Cette continuité de présence à côté de l'enfant, ainsi que sa neutralité que lui apporte son appartenance au service de médecine scolaire de la Ligue médico-sociale

est essentielle pour garantir le bien-être et la sécurité de l'enfant.

Il est important que les autorités veillent à ce que l'Assistante sociale du service de médecine scolaire garde absolument sa place dans le dispositif d'aide et de protection de l'enfant.

Les problèmes les plus importants rencontrés lors de la prise en charge des enfants et de leurs familles sont regroupés dans le tableau suivant :

Problèmes des enfants par catégorie (n=5208)	%
Problèmes sociaux et socio-scolaires	41%
Problèmes de santé psychique	23,1%
Problèmes socio-familiaux	26,0%
Problèmes de santé physique	7,7%
Problèmes socio-culturels	1,9%

Parmi les problèmes sociaux et socio-scolaires citons les plus fréquents :

- Problèmes d'apprentissage scolaire;
- Problèmes comportementaux : non-respect de règles comportementales au sein de l'école, violence ou agressivité envers d'autres enfants ; le nombre des enfants stigmatisés, isolés ou mal intégrés dans la communauté scolaire est d'une importance considérable
- Absentéisme scolaire;
- Fréquentation irrégulière ou tardive des cours;
- Suspicion de négligence ou de maltraitance.

Parmi les problèmes socio-familiaux nous trouvons

- Le non-respect des besoins de l'enfant (sommeil, structure..)
- Manque de relations chaleureuses
- Manque de soins quotidiens (hygiène, vêtements...)
- Conflits réguliers entre parents et enfants
- Négligence des enfants et violence envers les enfants

Parmi les problèmes de santé, les déficiences de santé psychique (26,29%) restent toujours importantes et inquiétantes. Ces problèmes reflètent une souffrance des enfants qui ne semble pas être atténuée par toutes les mesures d'aide et de soutien apportées. Leur origine est le plus souvent multifactorielle.

Problèmes des ménages par catégorie (n=3389)	%
Problèmes de relation socio-familiales	37,4%
Problèmes de comportement social/rôles sociaux	27,6 %
Problèmes socio-économiques	18,4%
Problèmes de santé psychiques et psychosomatiques	12,1%
Problèmes socio-écologiques	3,1%
Problèmes socio culturels	1,4%

Parmi les problèmes de relation socio-familiales (37,4%), les plus fréquents sont les situations de divorce, de séparation, et les conflits dans les relations sociales existantes.

Les problèmes de rôles sociaux (27,6%) comprennent surtout les comportements inadéquats en tant que parents, les conflits avec les enseignants et la négligence des tâches quotidiennes.

En ce qui concerne les problèmes de santé psychique et psychosomatiques (12,1%) rencontrés au sein des ménages, citons parmi d'autres les problèmes affectifs et les problèmes relatifs à l'image de soi.

Remarquons encore que 18,4% des ménages rencontrés par le travailleur social du service connaissent des difficultés socio-économiques. La détresse des enfants n'est pas due à la situation socio-économique mais touche également des enfants issus de milieux sociaux plus favorisés.

La dépendance à l'alcool et/ou à d'autres substances stupéfiantes, les problèmes d'exclusion dus à des caractéristiques culturelles ou religieuses ainsi que des logements inadaptés sont fréquemment retrouvés dans les situations suivies par nos intervenants sociaux.

### 3. Service pour Mineurs et Majeurs protégés

Le service pour Mineurs et Majeurs protégés (MIMAPRO) de la Ligue a été mis en place en 2001 pour assurer la prise en charge du volet financier des clients en étroite collaboration avec l'assistante sociale sur le terrain. Les

procédures de travail et le règlement de ce service sont fixés par le Conseil d'Administration, conformément à la législation en vigueur.

#### Activités

Mandats actifs au 31.12.2024	Nombres
Surendettement phase conventionnelle	76
Surendettement phase judiciaire et rétablissement personnel	19
Jugement "Tutelle prestations sociales"	25
Simple	81
Tutelle	16
Curatelle	27
Volontaires - Pers. hébergés	16

#### Conclusions

En 2024, le Service pour Mineurs et Majeurs protégés a géré 309 dossiers, dont 49 nouveaux dossiers, en légère diminution par rapport à 2023 (345). Malgré cette baisse, son rôle reste essentiel dans l'accompagnement social, en assurant la gestion financière de nombreux bénéficiaires confrontés à des situations complexes.

Avec plus de 650 000 EUR de dettes réglées et 13.000 factures traitées, dont un tiers lié à des frais médicaux nécessitant des remboursements administratifs, le ser-

vice a poursuivi sa mission avec rigueur et efficacité.

MIMAPRO demeure un outil indispensable, particulièrement dans la prise en charge des situations de surendettement et de protection financière. Son intervention, combinée à un suivi social, constitue une réponse essentielle aux défis économiques et sociaux des bénéficiaires, garantissant une meilleure stabilité et autonomie financière.





# Pôle conseils



## Pôle Conseils

Le Pôle Conseils de la Ligue médico-sociale regroupe plusieurs services dédiés à l'accompagnement des individus et familles confrontés à des problématiques financières et juridiques. Grâce à une approche proactive et préventive, ces services visent à offrir des solutions concrètes et adaptées aux besoins des bénéficiaires, tout en garantissant un accès simplifié aux informations et aux prestations sociales.

Le **Service d'Information et de Conseil en matière de Surendettement**, conformément à la loi du 8 janvier 2013, joue un rôle essentiel dans l'aide aux familles surendettées. Il leur propose une analyse de leur situation financière et des conseils pour assainir leurs dettes, tout en sensibilisant le grand public et en formant les professionnels travaillant avec ces familles.

Enfin, l'**Info-Social**, créé en 1999, fournit un service d'information téléphonique anonyme et confidentiel, destiné à répondre aux questions sociales et à orienter les usagers vers les bonnes démarches, facilitant ainsi l'accès aux prestations sociales.

# 1. Service de Conseil et d'Information en matière de Surendettement

## *Un service essentiel pour prévenir et gérer le surendettement*

Le Service d'Information et de Conseil en matière de Surendettement (SICS) accompagne les particuliers dans l'analyse de leur situation financière, l'inventaire de leurs dettes et la négociation avec leurs créanciers. Il les aide également à mettre en place des solutions adaptées, comme le rééchelonnement des dettes ou une admission à la loi du 8 janvier 2013 sur le surendettement.

Missions du SICS :

- Informer et conseiller sur l'endettement et le surendettement.
- Prévenir le surendettement à travers des actions de sensibilisation.
- Former et accompagner les professionnels du secteur social et éducatif.
- Élaborer des plans de règlement et participer aux procédures de médiation.
- Analyser l'évolution du surendettement et proposer des mesures au gouvernement.

Renforcer l'éducation financière : un enjeu majeur

Depuis deux ans, le développement de l'éducation financière est une priorité, notamment avec la Semaine Nationale de Prévention du Surendettement. Cette initiative s'inscrit dans les engagements du Gouvernement, qui prévoit l'intégration de l'éducation financière dans les programmes scolaires.

L'objectif est de renforcer les connaissances financières dès le plus jeune âge, afin d'aider les citoyens à mieux gérer leur budget et éviter les situations de surendettement.

### Activités

- 2.655 personnes ont sollicité le service.
- 2.166 demandes téléphoniques traitées (total de 19.643 appels depuis 2016).
- 160 nouveaux dossiers ouverts.
- 417 dossiers gérés en 2024.
- 31 dossiers traités en vue d'une admission à la loi sur le surendettement.
- 17 nouvelles demandes d'admission émanant de dossiers ouverts en 2024.

Au niveau national, le SICS mène plusieurs actions régulières d'information et de prévention :

- Participation aux réunions de la Commission de Médiation en matière de surendettement et aux audiences tenues auprès des différentes juridictions du pays.
- Cours sur « La problématique du surendettement au Luxembourg » à différentes associations œuvrant dans le domaine social ou de la formation d'adultes.
- Sensibilisation du public à la problématique du surendettement par le biais des médias.
- Participation active à la Semaine Nationale de Prévention du surendettement.
- Présentation des différents aspects du surendettement à des professeurs en économie de l'enseignement secondaire dans le but d'intégrer certains aspects de cette matière au niveau du programme scolaire.
- Coopération avec l'ABBL (Association des Banques et Banquiers Luxembourg) dans la refonte périodique de la Stratégie Nationale en matière d'éducation financière.

Au niveau international, le service maintient des échanges réguliers d'informations avec les membres du Consumer Debt Net ainsi qu'avec les organisations similaires situées à l'étranger.

### Profil des clients SICS

#### Profil démographique

- **État civil** : La majorité des clients sont célibataires (41 %) ou divorcés (29 %), suivis des personnes mariées (21 %).
- **Âge** : La tranche d'âge la plus représentée est 41-50 ans (26 %), suivie de 51-60 ans (24 %) et 31-40 ans (22 %). Les jeunes adultes (18-30 ans) constituent seulement 15 % des clients.
- **Nationalité** : 51 % sont Luxembourgeois, 38 % issus de l'UE et 11 % de pays tiers.

### Situation familiale et régionale

- **Nombre d'enfants à charge** : 53 % n'ont pas d'enfants, tandis que 47 % ont au moins un enfant, majoritairement un (19 %) ou deux enfants (13 %).
- **Région** : La majorité des clients résident dans le Centre (54 %), suivi du Nord (29 %) et du Sud (17 %).

### Situation professionnelle

- 42 % sont salariés, 16 % sans emploi, et 14 % bénéficient d'une pension. 13 % perçoivent le REVIS, tandis que 7 % sont chômeurs. Seuls 3 % sont fonctionnaires et 5 % indépendants.

## Conclusions

En 2024, le SICS a confirmé la stabilisation du niveau des nouvelles demandes, atteignant à nouveau les chiffres d'avant-crise sanitaire dès 2023. Cette tendance s'est maintenue en 2024, bien qu'à un rythme plus modéré (+9 %).

Une évolution notable concerne la catégorie des chômeurs, qui représentait 14 % de la clientèle en 2015 contre 7 % en 2024, avec une moyenne annuelle de 10 % sur la période 2015-2024.

Toutefois, la persistance de situations de surendettement demeure préoccupante. En effet, 31 % des clients ont subi une saisie ou une cession de salaire en moyenne annuelle entre 2015 et 2024. Les mécanismes actuels de recouvrement forcé, loin d'apporter des solutions viables, aggravent souvent des situations déjà précaires, au détriment à la fois des débiteurs et des créanciers.

Les dispositions légales en vigueur ne répondent plus aux réalités socio-économiques actuelles. Depuis plusieurs années, le service plaide pour une réforme de la législation, un projet inscrit dans l'Accord de coalition 2023-2028, mais qui reste encore en attente de concrétisation. L'adaptation du cadre réglementaire demeure essentielle pour garantir une prise en charge plus efficace et durable des personnes en difficulté financière.

## 2. INFO-SOCIAL - Service d'information téléphonique

L'Info-Social, mis en place par la Ligue en 1999, est un service téléphonique gratuit et anonyme destiné à toute personne ayant des questions d'ordre social. Son objectif est d'offrir des informations rapides et une orientation personnalisée vers les services appropriés.

Grâce à ses bases de données constamment mises à jour, la Ligue permet aux professionnels de disposer d'une vision claire et actualisée du paysage social, garantissant ainsi une prise en charge efficace des demandes.

Info-Social constitue également un outil précieux pour l'ensemble des services de la Ligue.

Le service est disponible du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h à 17h, avec des permanences assurées par près de 40 travailleurs sociaux issus des CMS de Clervaux, Differdange, Diekirch, Dudelange, Echternach, Esch-sur-Alzette, Ettelbruck, Grevenmacher, Luxembourg, Mersch, Rédange et Wiltz.

Motifs des appels en 2024			
Education	7.14%	Logement	11.91%
Enfance	2.38%	Personnes agées	7.14%
Etrangers	4.76%	Santé	21.43%
Famille	7.14%	Sécurité social	7.14%
Handicap	2.38%	Travail	7.14%
Indigences	2.38%	Autres	14.29%
Justice	4.76%		

# Dans la Presse

## 24 mars 2024 – Journée mondiale de lutte contre la tuberculose «Oui ! Nous pouvons mettre fin à la tuberculose !»

Le 24 mars est le jour anniversaire de la découverte, en 1882, de la bactérie responsable de la tuberculose par le Dr Robert Koch. La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose est l'occasion de renouveler l'engagement, d'inspirer et d'agir pour mettre fin à la tuberculose.

Le thème de cette année 2024 est « Oui ! Nous pouvons mettre fin à la tuberculose ! ». L'objectif est de promouvoir l'optimisme et de favoriser un leadership de haut niveau, une hausse des investissements, l'adoption rapide de nouvelles recommandations de l'OMS et le renforcement des partenariats multisectoriels pour combattre l'épidémie de tuberculose.

La tuberculose reste l'une des maladies les plus mortelles au monde, et ces dernières années ont vu une augmentation inquiétante des cas de tuberculose pharamaco-résistante.

Dans le monde, 10,6 millions de personnes ont développé la tuberculose en 2022. C'est le chiffre le plus élevé depuis que l'OMS a commencé à surveiller la tuberculose dans le monde en 1995. La tuberculose a causé environ 1,3 million de décès dans le monde en 2022<sup>1</sup>.

En Europe, malgré les problèmes de sous-diagnostic et de sous-déclaration, plus de 166 000 cas de tuberculose ont été notifiés. Les caractéristiques et les tendances de l'épidémie varient considérablement - avec un niveau d'incidence inférieur à 10 pour 100 000 habitants dans les pays de l'Union européenne et de l'Espace économique européen, tandis que dans l'ensemble, la Région compte encore neuf des 30 pays où la charge de la tuberculose multirésistante est la plus élevée au monde<sup>2</sup>.

Selon les estimations, les efforts mondiaux pour combattre la tuberculose ont permis de sauver 75 millions de vies depuis l'an 2000. Cependant, les progrès ont été insuffisants pour atteindre les objectifs mondiaux de lutte contre la tuberculose, les perturbations causées par la pandémie et les conflits en cours étant les principaux facteurs de ce retard.

Pour atteindre les objectifs fixés et mettre un terme à l'épidémie de tuberculose en 2035, la stratégie de l'OMS repose sur plusieurs composantes : le diagnostic précoce de la maladie, le traitement de tous les malades, y compris les formes multirésistantes, le dépistage des sujets contacts avec traitement préventif des sujets infectés, l'intensification de la recherche médicale, tout en généralisant la couverture sanitaire et la protection sociale.

La Journée mondiale de lutte contre la tuberculose est l'occasion de rappeler les terribles conséquences sanitaires et sociales de cette maladie : chaque jour, près de 3560 personnes perdent la vie à cause de la tuberculose et près de 30 000 personnes développent cette maladie qui peut être évitée et traitée.

Cette initiative souligne qu'il est urgent de consacrer davantage d'investissements aux services, à la recherche et à l'innovation en matière de tuberculose. Elle appelle à reconnaître les services et programmes de lutte contre la tuberculose comme une composante essentielle des systèmes de santé nationaux, car ils viennent étayer les soins de santé primaires ainsi que la préparation et la riposte aux pandémies.

Comme l'OMS, la Ligue médico-sociale plaide pour un engagement politique ferme au plus haut niveau, une collaboration multisectorielle solide, y compris au-delà de la santé, et un système efficace de responsabilisation.

La Ligue médico-sociale, acteur de prévention depuis 116 ans au Luxembourg, ne peut donc que s'associer avec force et détermination à cette Journée mondiale de lutte contre la tuberculose.

### Ensemble, oui, nous pouvons mettre fin à la tuberculose.

« Lutte contre les maladies respiratoires et la tuberculose » de la Ligue Médico-sociale en 2023

- 12 733 consultations
- 6.899 tests biologiques Quantiferon et cutanés tuberculiniques (IDR)
- 3.606 radiographies du thorax réalisées
- 43 cas de Tuberculose déclarés chez les résidents luxembourgeois

#### Constat :

Alors qu'en 2023 certains pays ont connu une augmentation des cas de tuberculose (conséquence de la crise sanitaire mondiale), ce n'est pas le cas au Luxembourg ; en effet, les cas déclarés chez les résidents restent au même niveau qu'en 2022; cependant compte tenu du profil migratoire du pays et des événements extérieurs, il convient de rester vigilant à l'avenir quant à la prévention et au dépistage de cette maladie.

<sup>1</sup>Source : Global Tuberculosis Report 2023, WHO

<sup>2</sup>Source : Tuberculosis surveillance and monitoring in Europe 2023, WHO (European Region) and European Centre For Disease Prevention and Control

## La Ligue Luxembourgeoise de Prévention et d'Action médico-sociales

*La Ligue médico-sociale, fidèle à son engagement, œuvre depuis 116 ans comme précurseur dans le médico-social et le social sur la totalité du territoire. Dans ses interventions, tant au niveau des services médico-sociaux - prévention des maladies respiratoires, santé scolaire, éducation et promotion de la santé, aide au sevrage tabagique - qu'au niveau des services sociaux - accompagnement*

*social, lutte en matière de surendettement, aide à la réinsertion professionnelle - la Ligue axe ses efforts sur la prévention, un pilier essentiel de ses activités. Les 140 collaborateurs de la Ligue, répartis dans les 13 centres médico-sociaux touchent chaque année, directement et indirectement, près de 100.000 personnes, soit environ 1/6ème de la population du Grand-duc*

## Semaine Nationale de Prévention du Surendettement 2024 : « L'éducation financière, un élément clé dans la prévention du surendettement ! »

Le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil a organisé, ensemble avec Inter-Actions asbl et la Ligue Médico-Sociale, la deuxième édition de la Semaine Nationale de Prévention du Surendettement qui s'est déroulée du 22 au 26 avril 2024.

Cette année, le fil conducteur fut le thème de « l'Education financière » définie par l'OCDE comme une « *combinaison de conscience financière, de connaissance, d'habileté, d'attitudes et comportements nécessaires pour prendre les bonnes décisions financières et finalement arriver à un bien-être financier individuel apprécié par la personne elle-même* ».

Cette thématique est des plus actuelles comme l' « Accord de coalition 2023-2028 » prévoit que :

« *Le Gouvernement mettra en place des mesures afin d'améliorer l'éducation financière de tous les citoyens,*

*notamment à travers des enseignements de base en finance dans les écoles primaires et secondaires. » et « Les thèmes de l'éducation au développement durable, de la santé sexuelle et affective, de la prévention de comportements addictifs, de l'éducation financière, de l'éducation à la citoyenneté, de l'alimentation et de la production alimentaire seront davantage intégrés dans les programmes scolaires. »*

L'ouverture de la semaine nationale de prévention du surendettement a eu lieu le 22 avril 2024 à l'Abbaye de Neumünster et a été lancée par une allocution de Monsieur le Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, Max Hahn, suivi d'un discours des dirigeants d'Inter-Actions asbl et de la Ligue Médico-Sociale.



Photo Journée d'ouverture de la 2<sup>e</sup> Semaine Nationale de Prévention du Surendettement 2024  
(de g. à dr.) 1<sup>ère</sup> ligne Eva Stouffs, Marc Konsbruck, Christian Schumacher, Eva Bertoli, J-L Kiehl, Aline Rosenbaum, Yves Wiltgen, Marguerite Scholtes, Jessica Thyron, Patrick Hommel, Dylan Hirn, Intervenant Crésus, Monique Rodesch. 2<sup>ème</sup> ligne Liz Kieffer, Magali De Rocco

Pour combler cette matinée, divers orateurs de la Commission de Surveillance du Secteur Financier, de l'Union Luxembourgeoise des Consommateurs, de Jonk Entrepreneuren Luxembourg asbl, de l'Association des Banques et Banquiers Luxembourg et de la Chambre Régionale du Surendettement Social de France sont intervenus sur la thématique de l'éducation financière en exposant tous différents aspects y relatifs.

Dans le cadre de cette semaine, plusieurs actions ont été organisées à travers le pays dans le but de sensibiliser les professionnels concernés et le grand public à l'éducation financière comme moyen de prévention du surendettement, au phénomène du surendettement et aux mesures d'aide existantes. Toutes ces manifestations ont connu un franc succès auprès des nombreux participants, que ce soit en présentiel ou par le biais de vidéoconférences.

Cette deuxième édition de la Semaine Nationale de Prévention du Surendettement a démontré à nouveau l'importance de la prévention en matière de surendettement des particuliers et ceci surtout par le biais de l'éducation financière qui doit être considérée comme un des piliers de la santé financière de tout individu. N'oublions pas que les enfants d'aujourd'hui vont être les parents de demain !

## PROGRAMME

### Ouverture

- **09h00-09h30** : Mots de bienvenue (Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, Inter-Actions asbl, Ligue Médico-Sociale)
- **09h30-09h40** : Introduction (Modératrice, Magali De Rocco)
- **09h40-10h00** : La culture financière au Luxembourg, l'OCDE/INFE dresse un constat interpellant (CSSF, Patrick Hommel)
- **10h00-10h20** : Dangers des contrats (JULC, Aline Rosenbaum)
- **10h20-10h40** : Présentation du module Fit4Life (Jonk Entrepreneuren, Yves Wiltgen)
- **10h40-11h00** : Education financière (Fondation ABBL, Jessica Thyrion)
- **11h00-11h30** : Exposition des actions préventives en France (Crésus, Jean-Louis Kiehl)
- **11h30-12h00** : Q/A (Modératrice, Magali De Rocco)
- **12h00-14h00** : Networking et stands d'information

### Formation sur la procédure de surendettement

Inter-Actions asbl et la Ligue Médico-Sociale ont organisé les 23 et 26 avril 2024 une formation sur la procédure de surendettement. L'objectif de cette formation est de former les professionnels amenés à accompagner des personnes confrontées à un cumul de dettes, à des saisies et cessions et/ou à des huissiers de justice et

d'approfondir leurs connaissances concernant la procédure de règlement collectif de dettes et la loi sur le surendettement.

- Mardi, 23 avril 2024 de 9h00 à 11h30 à l'Hôtel de Ville d'Esch/Alzette
- Vendredi, 26 avril 2024 de 9h00 à 11h30 au Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, 13C, Rue de Bitbourg L-1273 Luxembourg

### Distribution de brochures et stands mobiles

Inter-Actions asbl et la Ligue Médico-Sociale distribueront des brochures d'information sur le surendettement en différentes langues et organiseront des stands mobiles afin de sensibiliser le grand public au phénomène du surendettement. Le but est d'informer le public de passage sur les événements de la semaine, sur la problématique du surendettement et de répondre aux questions.

Une présence était assurée aux jours et lieux suivants :

- 23 et 26 avril 2024 de 10h00 à 11h00 à Esch/Alzette par Inter-Actions asbl ;
- 23 avril 2024 de 16h30 à 18h30 dans les gares de Luxembourg, d'Esch/Alzette et d'Ettelbrück par la Ligue Médico-Sociale ;
- 23 avril et 25 avril 2024 de 17h00 à 20h00 dans les quartiers Gare et Bonnevoie par Inter-Actions asbl ;
- 24 et 25 avril 2024 de 10h30 à 12h30 à Dudelange par Inter-Actions asbl.

### ABC de la gestion budgétaire

La Fondation ABBL présentait les 23 et 25 avril 2024 dans les lycées intéressés des bonnes pratiques permettant de faire un état des lieux de la situation financière et pour établir et suivre un budget. Par ailleurs, les thèmes suivants seront abordés : épargner, optimiser l'argent, emprunter de l'argent, éviter les risques et fraudes.

### Formation « L'anxiété - à partir de quand devient-elle pathologique et qu'est-ce qui aide? »

Cette formation pratique, axée sur l'application de techniques concrètes vise à approfondir ses connaissances sur les troubles anxieux et réfléchir à la déontologie de travail à adopter avec des personnes touchées par ce trouble dans un contexte d'une situation financière inquiétante.

- Mercredi, 24 avril 2024 de 8h30 à 17h00 au Centre Culturel Beggen, 26A, rue de Rochefort L-2431 Luxembourg

### Formation « Surendettement et budget familial »

La Ligue Médico-Sociale organisera des séances d'information afin de familiariser le secteur socio-éducatif (ASF, Auxiliaire de vie, éducateurs, assistants sociaux ou aidants informels) avec le budget familial comme moyen de prévention du surendettement.

Les informations étaient proposées à deux reprises en visioconférence WebEx les 24 et 26 avril 2024 de 10h30 à 12h00.

#### **Formation «Les saisies et cessions sur salaires»**

La Ligue Médico-Sociale organisait des séances d'information afin de familiariser le personnel des services ressources humaines et toute autre personne intéressée avec la loi modifiée du 11 novembre 1970 sur les cessions et saisies des rémunérations de travail ainsi que des pensions et rentes. Les séances d'information visaient à donner un aperçu du cadre législatif, des barèmes et des exemples pratiques concernant les saisies-arrêts spéciales sur rémunération et cession.

Les informations seraient proposées à deux reprises en visioconférence WebEx les 24 et 26 avril 2024 de 14h00 à 15h30.

#### **Raconte-moi encore... avec la conteuse Sylvie Beythan-Ory**

A travers un conte accompagné de musique, d'objets et de marionnettes, les plus jeunes ont été sensibilisés aux notions de la (sur)consommation, de l'envie, de l'argent....

L'événement se déroulerait le 25 avril 2024 de 9h30 à 12h00 (2 sessions d'1 heure) et de 14h30 à 15h30 (1 session) au Centre culturel de Rollingergrund, 276, Rue de Rollingergrund, L-2441 Luxembourg. Il s'adressait à des élèves de l'école fondamentale (sur invitation).

#### **Outil « Accompagnez-moi dans la gestion de mon budget »**

Présentation de l'outil pédagogique utile aux travailleurs sociaux dans le cadre de guidances budgétaires en faveur de leurs bénéficiaires.

Jeudi, 25 avril 2024 de 10h00 à 12h00 (1e session) et de 14h00 16h00 (2e session) au Centre Culturel Beggen, 26A, rue de Rochefort L-2431 Luxembourg

#### **Ciné-Débat : Confessions d'une accro au Shopping**

Inter-Actions asbl organisait le 26 avril 2024 un Ciné-Débat sur le sujet de la (sur)consommation à travers la projection du film «Confessions d'une accro au Shopping», réalisé par P. J. Hogan d'après l'ouvrage éponyme de Sophie Kinsella.

Le Ciné-Débat s'adressait aux jeunes lycéens à partir de 15 ans.

La projection était suivie d'un échange interactif afin d'amener les jeunes à réfléchir au sujet de la (sur) consommation et de ses conséquences.

Le débat se déroulait en français et luxembourgeois et sera animé par Magali De Rocco.

Le programme détaillé était le suivant :

- 8h30 à 9h00 : Accueil
- 9h00 à 11h00 : Projection du film
- 11h00 à 12h00 : Débat coordonné par Magali De Rocco

#### **Le marathon du budget**

Inter-Actions asbl organisait pour des jeunes adultes, amenés à devoir gérer leur premier budget, une animation ludique dans le but de familiariser les jeunes avec la réalisation d'un budget ainsi que les postes budgétaires à prévoir dans un budget mensuel.

L'événement a eu lieu le 26 avril 2024 de 16h30 à 18h30 à la Maison des Jeunes Gare - Inter Actions Asbl, 39, rue du Fort Neipperg, L-2230 Luxembourg.



## 31 mai 2024 – Journée mondiale sans tabac

« L'histoire se répète : l'industrie du tabac cible les jeunes avec de nouveaux produits addictifs et constitue une grave menace pour la lutte anti-tabac »

Comme chaque année, le 31 mai, Journée mondiale sans tabac, est l'occasion de rappeler les méfaits du tabac sur la santé.

Cette année, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a mis en lumière la manière dont l'industrie du tabac conçoit de nouveaux produits et lance des campagnes de marketing destinés aux jeunes du monde entier pour les rendre dépendants. Le rapport de l'OMS estime que 37 millions d'enfants âgés de 13 à 15 ans consomment du tabac à l'échelle mondiale ; toujours selon l'OMS, il apparaît que, dans de nombreux pays, les adolescents sont plus nombreux que les adultes à utiliser la cigarette électronique et, qu'en Europe, 20 % des jeunes de 15 ans interrogés ont déclaré avoir utilisé des cigarettes électroniques au cours des 30 derniers jours.

Le tabac fait près de 6 millions de morts chaque année, dont plus de 10% de non-fumeurs. C'est la deuxième cause de décès au niveau mondial.

Prévenir et lutter contre le tabagisme est une des missions de la Ligue médico-sociale. Les consultations pour fumeurs sont organisées depuis 1980 par la Ligue avec le soutien de médecins- spécialistes, de psychologues, d'infirmières spécialisées, de diététiciennes et de tabacologues.

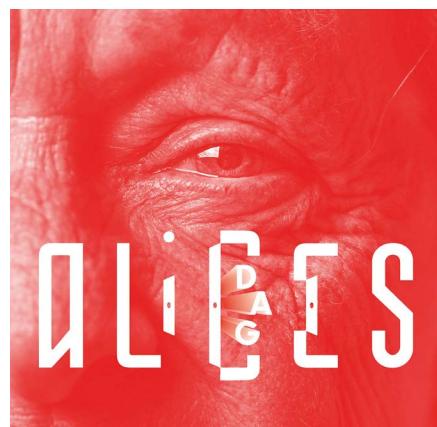
Quatre de nos centres médico-sociaux (Luxembourg, Ettelbruck, Esch et Dudelange) accueillent gratuitement les fumeurs **sur rendez-vous** pour les informer, les conseiller et les soutenir dans leurs démarches de sevrage tabagique.

Pour la prise de rendez-vous ou pour tout renseignement, contactez-nous au 22 01 22, visitez notre site sur [Consultation pour Fumeurs \(lige.lu\)](http://Consultation pour Fumeurs (lige.lu)) ou envoyez un mail à [stop-femmen@lige.lu](mailto:stop-femmen@lige.lu)

**« Protégeons notre jeunesse du lobby de l'industrie du tabac ».**



## 24 octobre 2024 – ALICES Day Belval Campus, Maison du Savoir (MSA)





22-26.04.2024

# Semaine Nationale de Prévention du **Sur**endettement

## Semaine Nationale de Prévention du Surendettement du 22 au 26 avril 2024

Le Ministère de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil, ensemble avec Inter-Actions asbl et la Ligue Médico-Sociale, organise une série d'actions à travers le pays dans le but de sensibiliser les professionnels concernés et le grand public à l'éducation financière comme moyen de prévention du surendettement et au surendettement en général :

- **Actions de sensibilisation du grand public**
- **Formations pour les professionnels ou autres intéressés**
- **Séances d'information pour les ressources humaines**
- **Ciné-débat pour les élèves de l'enseignement secondaire**
- **Récit d'un conte accompagné de musique, d'objets et de marionnettes pour les enfants**

En savoir plus ? Retrouvez le programme entier sous le code QR suivant :



ou bien sur [gd.lu/3tbh77](http://gd.lu/3tbh77)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, des Solidarités,  
du Vivre ensemble et de l'Accueil



Inter-Actions  
Développement & Action Sociale



LIGUE MÉDICO-SOCIALE  
MIR HELLEFEN ZENTER 1908





22-26.04.2024

# Semaine Nationale de Prévention du **Sur**endettement

## Journée d'ouverture | 22 avril 2024

Séance académique à l'Abbaye de Neumünster

« L'éducation financière, un élément clé dans la prévention du surendettement »

Programme	Intervenants
09h00 - 09h30 Mots de bienvenue	Ministre de la Famille, des Solidarités, du Vivre ensemble et de l'Accueil   Inter-Actions asbl   Ligue Médico-Sociale
09h30 - 09h40 Introduction	Modératrice (Magali De Rocco)
09h40 - 10h00 « La culture financière au Luxembourg, l'OCDE/INFE dresse un constat interpellant »	CSSF (Patrick Hommel)
10h00 - 10h20 « Danger des contrats »	ULC (Aline Rosenbaum)
10h20 - 10h40 « Education financière via le module Fit4Life »	Jonk Entrepreneuren (Yves Wiltgen)
10h40 - 11h00 « Education financière »	Fondation ABBL (Jessica Thyrion)
11h00 - 11h30 « Exposer les actions préventives »	Crésus (Jean-Louis Kiehl)
11h30 - 12h00 Q&A	Modératrice (Magali De Rocco)
12h00 - 14h00 Networking-Lunch	
<b>Inscription :</b>	<a href="https://forms.gle/X5mthGzxKWyVG6RA7">https://forms.gle/X5mthGzxKWyVG6RA7</a>

En savoir plus ? Retrouvez le programme entier sous le **code QR ou bien sur** [gd.lu/3tbh77](https://gd.lu/3tbh77)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, des Solidarités,  
du Vivre ensemble et de l'Accueil





22-26.04.2024

# Semaine Nationale de Prévention du **Surendettement**

## Séances d'information – Formation par visioconférence

24.04.2024  
et 26.04.2024

### **Surendettement et Budget familial**

Apprendre à gérer ses finances via le budget familial en vue  
d'éviter une situation de surendettement

**Diffusion :** Par Webex de 10h30 à 12h00

**Public visé :** Les professionnels encadrant les ménages ou personnes seules  
(aides socio-familiales, éducateurs, assistants sociaux ou  
aidants informels) ou toute personne intéressée par le sujet.

**Inscription :** Obligatoire au plus tard 48h avant la séance via  
<https://myligue.ligue.lu/fr/prise-rendez-vous/su/for>



En savoir plus ? Retrouvez le programme entier sous le code QR **ou bien sur** [gd.lu/3tbh77](https://gd.lu/3tbh77)



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Famille, des Solidarités,  
du Vivre ensemble et de l'Accueil



**Consultations pour Nourrissons et Jeunes Enfants**



Par visioconférence ou sur un de nos sites



Wiltz, Clervaux, Vianden, Ettelbruck, Mersch, Junglinster, Grevenmacher, Sandweiler, Luxembourg, Hesperange, Bettembourg, Schifflange, Dudelange, Bertrange, Differdange, Esch/Alzette, Steinfort, Strassen, Walferdange, Luxembourg

Les consultations pour nourrissons et jeunes enfants ont pour objectif de promouvoir, suivre et préserver la santé de vos enfants depuis leur naissance jusqu'à 4 ans. Nos professionnels de la petite enfance ont pour mission de mesurer, peser et examiner vos enfants et de vous donner des informations individuelles de prévention sur la santé et le développement de votre enfant.

**Prennez rendez-vous**

[spse@ligue.lu](mailto:spse@ligue.lu)  
22 00 99 88  
[www.ligue.lu](http://www.ligue.lu)

**Contactez-nous**

**info-maman**  
22 00 99 88

Service téléphonique d'information dédiée aux jeunes mamans. Info-Maman est un point de contact pour les jeunes mamans – et les papas aussi, bien sûr – qui se posent des questions sur le bien-être et le développement de leur bébé ou de leur jeune enfant de tout âge.

**Service Promotion de la Santé de l'Enfant (SPSE)**

Nos professionnels de la petite enfance sont là pour vous écouter, vous conseiller, vous informer. La mission du SPSE, exclusivement préventive, est autant médicale, sociale qu'éducative. Nous répondons à vos préoccupations sur tout ce qui concerne le bien-être et le développement harmonieux de votre enfant de 0 à 4 ans.

**Services gratuits et disponibles dans tout le pays:**

- Consultations pour nourrissons et jeunes enfants
- Séances d'information Info-Santé sur des thèmes choisis
- Visite à domicile (sur rendez-vous tel: 22 00 99 88)
- Conseil des parents dans leur milieu familial
- Visite en maternité après l'accouchement (sur demande)

**LIGUE MÉDICO-SOCIALE**  
MR HELLEFEN ZENTER 1908

IS-F53-240123-V03-FR-045

Agreement ministriel B50/98

**2024**

**Planning**  
**Séances Info-Santé**  
**Consultations pour Nourrissons et Jeunes Enfants (0-4 ans)**



[www.ligue.lu](http://www.ligue.lu)

**services gratuits**



**Service Promotion de la Santé de l'Enfant**



[www.ligue.lu](http://www.ligue.lu)

<b>Séances Info-Santé</b> <b>2024</b>	<b>Alimentation de la femme enceinte</b>	<b>Allaitement</b>	<b>Alimentation de la mère allaitante</b>	<b>Alimentation de l'enfant 0-1an</b>	<b>Alimentation de l'enfant 1-4 ans</b>	<b>Sommeil de l'enfant</b>	<b>Développement des 5 sens</b>	<b>Grandir en sécurité</b>
Les séances Info-Santé sont un moyen d'échanger et de discuter entre parents sur des thèmes choisis. Elles sont organisées et animées par des professionnels de la santé (infirmière en pédiatrie, assistante d'hygiène sociale). Ces séances d'informations sont organisées par visioconférence ou en présentiel au CMS Luxembourg (voir les dates marquées *). Pour y participer, il suffit de nous envoyer un mail à <a href="mailto:spse@ligue.lu">spse@ligue.lu</a> avec le sujet et la date qui vous intéressent. D'autres informations sont disponibles sur notre site <a href="http://www.ligue.lu">www.ligue.lu</a> ou par téléphone au 22 00 99-88 (Tél. Info-Maman)	04.01.2024 11h 01.02.2024 11h 07.03.2024 11h 02.05.2024 11h 06.06.2024 11h 04.07.2024 11h 05.09.2024 11h 03.10.2024 11h 07.11.2024 11h 05.12.2024 11h	09.01.2024 15h 25.01.2024 9h 13.02.2024 15h 22.02.2024 9h * 04.03.2024 14h 12.03.2024 15h 28.03.2024 9h 09.04.2024 15h 25.04.2024 9h * 06.05.2024 14h 14.05.2024 15h 23.05.2024 9h 11.06.2024 15h * 01.07.2024 14h 09.07.2024 15h 25.07.2024 9h 13.08.2024 15h 22.08.2024 9h * 02.09.2024 14h 10.09.2024 15h 26.09.2024 9h 08.10.2024 15h 24.10.2024 9h * 04.11.2024 14h 12.11.2024 15h 28.11.2024 9h 10.12.2024 15h	08.01.2024 10h * 15.02.2024 10h 11.03.2024 10h * 18.04.2024 10h 13.05.2024 10h 10.06.2024 10h 08.07.2024 10h 12.08.2024 10h 09.09.2024 10h 14.10.2024 10h 14.05.2024 15h * 17.10.2024 10h 11.11.2024 10h 09.12.2024 10h * 19.12.2024 10h	16.01.2024 9h * 27.02.2024 14h 19.03.2024 9h 13.05.2024 10h 16.04.2024 9h * 23.04.2024 14h 21.05.2024 9h * 25.06.2024 14h 12.07.2024 9h * 27.08.2024 14h 19.11.2024 9h 17.12.2024 9h	* 09.01.2024 14h 22.01.2024 9h 26.02.2024 9h * 12.03.2024 14h 25.03.2024 9h 22.04.2024 9h * 14.05.2024 14h 27.05.2024 9h 24.06.2024 9h * 09.07.2024 14h * 10.09.2024 14h 23.09.2024 9h 28.10.2024 9h * 12.11.2024 14h 25.11.2024 9h 23.12.2024 9h	04.01.2024 9h 16.01.2024 15h 01.02.2024 9h * 05.02.2024 9h 20.02.2024 15h 07.03.2024 9h 19.03.2024 15h * 18.03.2024 14h 04.04.2024 9h 16.04.2024 15h 02.05.2024 9h 21.05.2024 15h * 03.06.2024 9h 06.06.2024 9h 18.06.2024 15h 04.07.2024 9h 16.07.2024 15h 01.08.2024 9h * 05.08.2024 9h 20.08.2024 15h 05.09.2024 9h 17.09.2024 15h 03.10.2024 9h * 07.10.2024 14h 15.10.2024 15h 07.11.2024 9h 19.11.2024 15h * 02.12.2024 14h 05.12.2024 9h	11.01.2024 9h * 15.01.2024 14h 23.01.2024 15h * 08.02.2024 9h 27.02.2024 15h 14.03.2024 9h 19.03.2024 15h * 18.03.2024 14h 26.03.2024 15h 16.04.2024 15h 11.04.2024 9h 23.04.2024 15h 28.05.2024 15h * 13.06.2024 9h 25.06.2024 15h 18.06.2024 15h 11.07.2024 9h * 15.07.2024 14h 23.07.2024 15h 01.08.2024 9h * 27.08.2024 15h 12.09.2024 9h * 16.09.2024 14h 24.09.2024 15h 10.10.2024 9h 22.10.2024 15h 14.11.2024 9h * 18.11.2024 14h 26.11.2024 15h 12.12.2024 9h	02.01.2024 15h 18.02.2024 9h 06.02.2024 15h 15.02.2024 9h * 19.02.2024 14h 05.03.2024 15h 21.03.2024 9h 02.04.2024 15h 15.04.2024 14h 18.04.2024 15h 07.05.2024 15h 16.05.2024 9h 04.06.2024 15h * 17.06.2024 14h 20.06.2024 15h 02.07.2024 15h 18.07.2024 9h 06.08.2024 15h * 19.08.2024 14h 03.09.2024 15h 19.09.2024 9h 01.10.2024 15h 17.10.2024 9h * 21.10.2024 14h 05.11.2024 15h 21.11.2024 9h 03.12.2024 15h * 16.12.2024 14h







**Ligue Luxembourgeoise de Prévention  
et d'Action médico-sociales**  
21-23, rue Henri VII  
L-1725 Luxembourg

